

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES : **Mme JULIE FORGET, présidente**  
**M. JACQUES LOCAT, commissaire**

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET MINIER MATAWINIE  
À SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 5**

---

Séance tenue le 30 janvier 2020 à 19 h  
Chalet du Mont-Trinité  
220, chemin du Mont-Trinité  
Saint-Michel-des-Saints

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 30 JANVIER 2020	
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
<b>DÉPÔT DE DOCUMENTS .....</b>	<b>2</b>
PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN).....	9
<b>PÉRIODE DE QUESTIONS:</b>	
QUESTIONS DE LA COMMISSION .....	13
M. PAUL COMEAU .....	18
M. JEAN BRÛLÉ .....	25
Mme MICHELLE PAUZÉ .....	29
JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX.....	42
M. SYLVAIN HÉTU.....	50
SUSPENSION	
REPRISE	
M. FRANCIS LACELLE .....	55
Mme JOSÉE GAGNON .....	63
M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS .....	72
M. CLAUDE BOUTIN.....	82
M. DIMITRI KHARITIDI.....	88
Mme CAMILLE MATHIEU.....	93
M. DANIEL TOKATELOFF.....	97
QUESTIONS DE LA COMMISSION .....	104
<b>DISCOURS DE FERMETURE</b>	
<b>TOUR DE TABLE – DOCUMENTS ET RECTIFICATION .....</b>	<b>117</b>
<b>AJOURNEMENT</b>	
<b>FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE</b>	

**SÉANCE DU 30 JANVIER 2020**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Donc, bienvenue à cette 5e séance de l'audience publique sur le *Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints*.

10 Alors, comme tout à l'heure il y a eu plusieurs indisciplinés sur le cellulaire, je vais réitérer le grand désir de la commission ainsi que de tous les participants de ne pas être dérangés par le cellulaire. Il y a même des gens qui ont des petits « ding-ding » sur leur montre « iWatch », là. Ça aussi, ça rentre dans la catégorie « autres appareils électroniques », merci.

15 La prise de photos et de vidéos n'est pas permise au regard du droit au respect de la vie privée des participants à l'exception des médias.

Donc je rappelle évidemment pour ceux qui n'étaient pas là, je crois qu'il n'y en a pas beaucoup qui n'étaient pas là, mais je vais quand même le répéter :

20 1- Donc, je demande aux participants d'éviter les préambules dans leurs questions. Il y a beaucoup de gens qui utilisent la technique de la clarification, mais il y a un peu de commentaires dedans, donc je demanderais à ce qu'il n'y ait pas de commentaires. Tout est faisable en question.

25 2- Pas de sous-question non plus. Évidemment, on a une longue liste, donc si on veut terminer ce soir, ce serait important, et par équité pour les autres citoyens, d'être brefs et précis.

30 3- Vous ne pourrez pas vous réinscrire au registre cette fois-ci. D'ailleurs, on va fermer le registre à 19 h 15. Donc, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits au registre, on a une liste d'environ, je crois, une quinzaine de noms. Peut-être un peu moins, donc une douzaine. Alors, ceux qui ne sont pas sur la liste en ce moment et qui veulent absolument s'exprimer, vous avez les 15 prochaines minutes pour décider, alors ça nous permettra probablement de finir à 21 h ou 22 h, on verra.

35 4- Et, évidemment, aucune manifestation, remarque désobligeante, propos diffamatoire ou attitude méprisante, donc juste le ton, surveillez votre ton. Des fois, c'est sûr qu'on n'est pas contents avec les réponses qu'on a, mais c'est la réponse et vous exprimerez votre mécontentement dans votre mémoire.

40 Donc, voilà pour le registre, et nous débiterons donc par ceux qui n'ont pas pu passer à la séance précédente puis on suivra avec ceux qui se sont inscrits par la suite.

45 Alors, je vais faire un tour de table. Si, durant votre souper, vous avez réussi à régler certains trucs, bravo.

Alors, Madame Lajoie?

50 **Mme LOUISE LAJOIE :**

Alors, voici les réponses aux questionnements qui ont été adressés hier après-midi et aujourd'hui.

55 En ce qui concerne l'accès à un médecin de famille, on croit utile de mettre en perspective l'évaluation de la situation depuis les quatre dernières années. Quand il y a eu la création du CISSS, à la place des CSSS, il y a eu 62 % de la population qui avait un médecin de famille dans Lanaudière. Cette année, on est rendu à 80 %, ce qui est une augmentation de 20 %. Ça continue parce que concernant la situation spécifique à Saint-Michel-des-Saints, depuis 2018, plus de 715 personnes de Saint-Michel ont été inscrites à un médecin de famille avec la demande de guichet d'accès.

60 On a maintenant donc un médecin aussi résident qui effectue la prise en charge des usagers à Saint-Michel et cette prise en charge s'effectue selon les critères de vulnérabilité et d'inscription au guichet. Le médecin résident est épaulé par une équipe qui assure les sans rendez-vous, donc, pour la région.

65 Le CLSC de Saint-Michel a aussi bénéficié d'une rénovation majeure, restructuration, pour répondre aux différents besoins et on est aussi en recrutement médical pour cette région.

70 En ce qui concerne le financement du réseau de la santé de la région, la question de la dame d'hier semblait référer à l'analyse de la richesse ou pauvreté relative dans les régions, puis les une par rapport aux autres, et le ministère de la Santé voit là une répartition interrégionale des ressources nécessaires au financement du système de santé et de services sociaux en fonction des populations qui doivent être desservies et de leurs caractéristiques sociosanitaires. Il y a des portraits sociosanitaires par région.

75 Les écarts régionaux du monde... du mode d'allocation – excusez-moi, je suis un peu fatiguée.

80 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est correct, on comprend.

**Mme LOUISE LAJOIE :**

85

... du mode d'allocation des ressources déterminent donc la pauvreté ou la richesse relative d'une région ou d'une autre.

90

En 2011-2012, la région de Lanaudière présentait effectivement un sous-financement pour près de 42,5 millions en santé et en services sociaux. Les investissements des dernières années ont permis de réduire l'écart puis de le ramener. Donc, le manque à gagner de notre région maintenant est à 8 millions, en date du 31 mars 2019. C'est le chiffre le plus actuel que je peux avoir, mais ça montre qu'il y a eu une bonne amélioration de ce côté-là.

95

Pour la question de la redevance de minières pour le déploiement des services additionnels advenant l'arrivée des travailleurs, on a fait des vérifications auprès des autorités responsables au ministère de la Santé et des Services sociaux, et la question de l'utilisation des redevances minières ne releverait pas du ministère de la Santé et des Services sociaux.

100

En ce qui a trait aux emplois et au remplacement des travailleurs suite à notre fermeture de Louisiana-Pacific en 2006, cette question pourrait être référée à la Direction régionale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mais de notre côté, on a fait une démarche de participation citoyenne. Elle a été entamée dès 2007 par le service d'organisation communautaire du CISSS, à la demande du milieu, qui avait justement des besoins en ce sens, puis ça visait à réfléchir collectivement à la diversification économique.

105

Les citoyens ont alors échangé sur les différents enjeux qui les touchaient de façon respectueuse et communautaire et les perspectives d'avenir au sein des différents comités, puis cet accompagnement-là, au niveau du CISSS, s'est déroulé jusqu'en 2009.

110

Comme on l'a mentionné hier, le CISSS a le souci d'évaluer régulièrement les besoins populationnels du secteur et il réagit dans le sens des demandes. Puis si vous désirez plus de détails, je pourrai m'enquérir auprès de la directrice des services sociaux du CISSS pour plus d'informations, mais c'est ce que j'ai pu obtenir jusqu'à maintenant. Puis je pense qu'une autre avenue pourrait être la Chambre de commerce pour mieux discuter de l'impact de cette réflexion sur le plan économique et du travail.

115

Puis, finalement, en ce qui concerne la question du financement des organismes communautaires, il faut d'abord indiquer qu'on a dans la région de la Lanaudière, 186 organismes communautaires qui sont financés via un programme de subventions aux organismes communautaires qui s'appelle le PSOC, au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux.

120

De façon plus spécifique, il y a eu 31 organismes communautaires qui se sont retrouvés dans la MRC Matawinie, donc on en a comptabilisé autant, puis 5 sont situés dans les municipalités, à la fois de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon, puis il y a 25 organismes

125

communautaires, qui avaient une mission régionale ou sous-régionale, qui offrent aussi des services à la population dans le secteur quand il y a des besoins manifestés en ce sens.

130 Le montant accordé en subventions pour le financement des organismes communautaires du secteur de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon regroupé est de 480 000 \$ en 2019-2020. Ça inclut un rehaussement des subventions depuis les trois dernières années d'environ 20 %. Ces montants sont indexés chaque année.

135 Enfin – dernière remarque – il est important de mentionner que les organismes communautaires ont l'occasion d'exprimer leurs besoins en rehaussement aussi dans les demandes de subventions annuelles qu'ils font. Et ça peut être répondu selon un budget additionnel qui serait accordé en rehaussement pour la région, advenant les besoins particuliers.

140 C'est tout.

**LA PRÉSIDENTE :**

145 Mais j'avais peut-être juste une précision pour la redevance. Je me rappelle quand la question a été posée, parce que je crois que le citoyen parlait de redevance dans un concept revenu global. Donc, évidemment la redevance se loge quelque part, après il y a une redistribution au gouvernement du Québec.

150 La question c'était peut-être plus... moi, j'avais suivi avec une autre question qui parlait, comment l'argent est demandé par le ministère de la Santé lorsqu'un projet de cette taille arrive dans une région. Comment, dans le fond, le cycle budgétaire... est-ce que par exemple, les organismes sociaux locaux font la demande et là, le CISSS ici fait la demande, et le timing, dans le fond, l'échéancier pour que ça arrive à temps, parce que les groupes communautaires doivent avoir suffisamment d'argent pour faire l'accompagnement.

155 Je crois que c'était plus ça, le sens de la question qu'on avait essayé de préciser parce que les gens ne comprennent pas tous c'est quoi, la redevance, qui est une portion du bénéfice minier.

**Mme LOUISE LAJOIE :**

160 Alors, je vais devoir m'enquérir de cette question puis je vous reviens par écrit.

**LA PRÉSIDENTE :**

165 Pas de problème. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voulaient faire des précisions avant de commencer la séance publique? Oui?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

170 Claude Benoît de la municipalité. Pour répondre à madame Dagher cet après-midi concernant pourquoi que Nouveau Monde Graphite est importante pour la vitalisation de la municipalité.

175 La dévitalisation suite à la fermeture soudaine de Louisiana-Pacific en 2006 fut très difficile pour la région. Le projet de Nouveau Monde Graphite représente alors des opportunités d'emplois pour des travailleurs d'ici et d'ailleurs. Nouveaux arrivants qui, nous espérons, viendront s'établir dans la région avec leur famille, contribuant donc à la vitalisation de la communauté.

**LA PRÉSIDENTE :**

180 Parfait, merci. Autre précision, Madame Fournier?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

185 Cristine Fournier, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Alors, concernant une étude sur l'impact socioéconomique de l'activité minière sur le développement de la villégiature, alors tant du côté du territoire que du secteur des mines, nous n'avons pas de telle étude.

190 Ensuite, concernant l'estimation des retombées économiques régionales, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ne dispose pas actuellement d'estimations des retombées économiques régionales du projet de Nouveau Monde Graphite. Le MERN pourra fournir des estimations exhaustives et précises d'ici la tenue de la prochaine séance d'audience du BAPE, qui est prévue à la fin du mois de février.

195 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous voulez dire, au moment de la présentation des mémoires?

200 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

205 En réalité, à ce moment-là, les personnes-ressources ne seront pas là.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

210 Non, mais ça va être...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ah, vous voulez dire qu'à ce moment-là.

215 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Ce serait produit.

**LA PRÉSIDENTE :**

220

Ah, je comprends O.K. Vous allez produire des nouvelles données...

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

225

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

230

... qui vont pouvoir être disponibles pour la commission d'enquête.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Voilà.

235

**LA PRÉSIDENTE :**

Super. Merci beaucoup.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

240

Merci.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

245

Oui, bonjour, Marie-Lou Coulombe, ministère de l'Environnement. On avait certaines précisions aussi de notre côté. On voulait d'abord confirmer ce que l'initiateur nous a mentionné cet après-midi à propos du système de traitement des eaux usées minières.

250

Donc, pour nous, c'est important qu'il y ait un système en place qui permette minimalement de rencontrer les exigences de la *Directive 019* incluant le pH pour ce projet.

Et j'ai aussi ma collègue Maud qui a deux précisions à vous donner.



**LA PRÉSIDENTE :**

255

Merci.

**Mme MAUD ABLAIN :**

260

Oui. Maud Ablain. Donc on a parlé cet après-midi du plan de fermeture sur le plan humain. Donc, on n'a pas une exigence de déposer un plan de fermeture comme un plan de restauration. Par contre, on exige... bien, il peut y avoir des mesures exigées pour atténuer les impacts ou gérer la transition après la fermeture de la mine, mais ce n'est pas un plan de fermeture qui est exigé.

265

Deuxièmement, on avait parlé de l'analyse en fonction des genres. Donc, ce n'est pas non plus un élément spécifique à notre Directive, il n'y a pas d'éléments dans la Directive à ce sujet-là, mais il n'y a rien qui empêche le Ministère de questionner l'initiateur à ce sujet.

270

Aussi, peut-être un rappel que le Ministère va également prendre connaissance des mémoires et que s'il y a des préoccupations exprimées à ce sujet-là, il pourra y avoir des compléments d'information demandés au promoteur, et éventuellement des mesures aussi demandées.

275

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Oui, pour la MRC de Matawinie?

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

280

Oui. En fait, hier j'avais pris l'engagement de déposer le Plan de développement du récréotourisme et je faisais allusion à 2015, en réalité c'est le plan 2010-2015 qui avait été finalisé en 2009, et j'ai omis ce midi, au début de la première audience, d'indiquer que je l'avais déposé. Donc, il est déposé.

285

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Merci beaucoup. C'est bon, tout le monde a... du côté de l'initiateur, est-ce qu'il y a des précisions depuis 17 h?

290

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

295

Oui, exact. Un petit chiffre qu'on cherchait cet après-midi sur les capitaux, le CAPEX et l'OPEX, les capitaux initiaux et de soutien pour notre gestion des eaux sont de 23 millions, environ, et 48 582 dans notre étude de faisabilité. Ça inclut 2 387 310 pour l'usine de traitement des eaux elle-même puis pour les coûts d'opération tout au long de la durée de vie de la mine,

pour la gestion des eaux, c'est 33 465 207 \$ pour 56 millions au total, pour le projet dans son ensemble.

300            Puis on voulait confirmer à la commission que nos experts confirment que ce sont des hypothèses qui sont conservatrices et pessimistes qui incluent déjà les couches de protection qui ont déjà été mentionnées par le ministère de l'Environnement.

305            Puis au niveau des dossiers qu'on a soumis, on a déposé, avec un résumé en français, deux rapports indépendants de *Benchmark Mineral*, un qui touche particulièrement notre projet, une étude qu'on avait faite indépendante pour notre étude de faisabilité, on le rend public, et aussi une projection de marchés spécifiques pour les matériaux d'anodes qui a été faite en novembre, synthétiques versus naturels.

310            Et, aussi, on a déposé l'entente de collaboration avec Saint-Michel-des-Saints, pour que ce soit facile pour les gens d'aller la consulter.

**LA PRÉSIDENTE :**

315            Merci beaucoup. Alors, on voulait débiter, je crois, avec le ministère de l'Énergie et Ressources naturelles. Donc, on voulait un portrait un peu du secteur du graphite, dans le fond la filière graphite au Québec, et l'autre élément c'était les mines dans Lanaudière.

320            Je pense que c'était monsieur Paul Comeau qui avait une question? Est-ce que Paul Comeau est ici? Bien, c'est vous qui aviez une question sur la filière du graphite, donc vous pouvez vous approcher ou rester derrière, c'est juste vous dire que c'est aussi en suivi avec votre question, puis la commission avait aussi quelques questions. Donc, la présentation vise à répondre à plusieurs de ces questions; bien, à certaines de ces questions.

325            **LE COMMISSAIRE :**

Excusez-moi. Si jamais vous trouvez que la présidente et moi, on a l'air fatigués parce qu'on regarde le plancher, non, c'est parce qu'on a un écran devant nous, là, c'est pour ça.

330            **LA PRÉSIDENTE :**

C'est vrai, je voulais le dire, je me disais, ils doivent penser qu'on n'écoute pas les gens, mais c'est ça. Sinon, on se casserait le cou.

335

---

**PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET  
DES RESSOURCES NATURELLES (MERN)**

340 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Cristine Fournier, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Alors, ce qu'il y a de projeté à l'écran, c'est une carte qui donne un portrait à jour du secteur minier puis de l'exploration minière en cours dans la région de Lanaudière.

345 Il y a un tableau qui accompagne également cette carte-là pour donner un petit peu des chiffres concernant l'exploitation minière puis l'exploration minière dans la région de Lanaudière puis de la MRC de Matawinie.

350 Alors, nous y sommes allés avec les titres d'exploitation en premier lieu. Alors, pour cette région-là, le nombre de concessions minières actuellement est de deux. Le nombre de baux miniers émis, il y en a un. Le nombre de BEX – le BEX c'est un bail d'exploitation des substances minérales de surface – il y en a dix. Et pour ce qui est des titres, des baux non exclusifs pour l'exploitation de sable et de gravier, il y en a 69.

355 Le nombre de sites d'extraction de sable et de gravier au total, avec BNE actif – en tout cas on me donne le chiffre de 60 – ce qui fait que le nombre de sites d'extraction de substances minérales de surface avec bail actif, on en avait 66.

360 Donc, comparativement à d'autres régions où il y a de l'exploitation minière, ça représente quand même une petite superficie qui est couverte – j'avais le chiffre, mais là je ne le vois pas – et puis quand on regarde l'exploration minière, le nombre de titres d'exploration, dont les titres d'exploration de Nouveau Monde Graphite qui sont compris à l'intérieur de ce chiffre-là, c'est 732.

365 La superficie qui est couverte en kilomètres carrés des titres miniers d'exploration c'est 407 et puis le pourcentage de la superficie occupée par des claims dans la région de la MRC, 4,30 %. Alors donc...

370 **LA PRÉSIDENTE :**

Dans la MRC de Matawinie?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

375 Oui, exact.

**LA PRÉSIDENTE :**

380 Puis les minéraux, outre le graphite, puis les ressources minérales outre le graphite et les carrières, est-ce qu'il y a d'autres choses que le graphite?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

385 On ne me l'a pas indiqué quelles étaient les substances qui étaient visées. Attendez un petit peu, je vais essayer de voir, là, il y a des petits caractères. On vient expliquer... non, ça a été une présentation vraiment de l'ensemble du territoire, ce n'est pas spécifiquement pour le graphite. Mais l'autre carte qui suit va montrer le nombre de projets de graphite au Québec. Vous allez voir, actuellement, on en a trois.

390 Donc, actuellement, pour ce qui concerne le graphite, le gouvernement est en réflexion. Le 13 novembre 2019, il y a un mémoire qui a été présenté au Conseil des ministres relativement à une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des matériaux critiques et stratégiques. Il a été décidé de procéder à une consultation auprès de certaines villes qui ont été ciblées – je peux vous les nommer : Val d'Or, Roberval, Montréal, Sept-Îles, Chibougamau, Québec. Et la consultation se déroule du 19 novembre dernier jusqu'au 7 février 2020.

395 Outre les consultations sur place dans les villes qui ont été énumérées, parallèlement à ça, il y a une consultation qui est en ligne et qui se poursuit jusqu'au 7 février prochain, ce qui fait que tout intéressé peut participer à ce processus-là de consultation.

400 Alors, ça s'appelle comment cette consultation-là? Alors, il y a un guide de discussion qui a été préparé, qui constitue *La Réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques*. La réflexion, elle est menée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, mais elle implique l'ensemble des ministères.

405 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., les trois mines graphites, c'est quoi leur nom?

410 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Attendez un petit peu.

**LA PRÉSIDENTE :**

415 Je pense que celle au nord, c'est Mason Graphite.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

420 Mason Graphite, il y a Nouveau Monde Graphite puis celle du Lac-des-Îles.

**LA PRÉSIDENTE :**

425 O.K., celle qui est en fermeture.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui.

430 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça, c'est Mont-Laurier, c'est ça? Dans le coin de Mont-Laurier. C'est ça, c'est dans les Laurentides? C'est dans le coin de Mont-Laurier, dans les Laurentides?

435 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

C'est ça, exactement. Oui. Je m'excuse.

**LA PRÉSIDENTE :**

440 Donc ça, c'est les mines en développement avancées?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

445 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

450 Parce que je crois que Mason Graphite n'est même pas en opération encore.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Non.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

Non plus.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

460

Alors, les ressources minérales critiques et stratégiques, ça joue un rôle important dans les relations politiques, commerciales et économiques entre les pays. Ces substances sont utilisées notamment dans le secteur médical, l'aéronautique, les technologies numériques, les télécommunications, les énergies renouvelables, les véhicules électriques, et l'industrie militaire.

465

Il y a plusieurs pays et entreprises qui cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement et le Québec veut saisir ces occasions de marché.

470

Actuellement, le Québec dispose de plusieurs substances critiques et stratégiques; il est producteur pour certaines d'entre elles, le titane, le cobalt, le niobium et le graphite. Il y a plusieurs projets qui sont en développement pour le lithium, les éléments de terres rares, le tantale, et le vanadium. Ceci place le Québec en excellente position pour développer des filières de minéraux critiques et stratégiques en maximisant les retombées économiques liées à l'extraction minière.

475

Le développement des minéraux critiques et stratégiques s'inscrit dans le virage vers la transition énergétique qu'a amorcé le Québec avec l'électrification des transports, notamment.

480

La mise en valeur des minéraux – est-ce que je peux juste dire minéraux au lieu de toujours répéter critiques et stratégiques? – c'est un enjeu important et ça constitue pour le Québec une opportunité de développer une expertise et de favoriser la transformation de ces minéraux-là.

485

Alors, actuellement, le marché du graphite montre effectivement un surplus de l'offre, ce qui affecte négativement le prix. Cependant, à plus long terme, le déséquilibre devrait s'estomper, notamment avec la venue de l'électrification des transports.

490

Alors, il y a une étude de la Banque mondiale qui montre que la demande pour le graphite associée au marché des véhicules électriques pourrait croître de 383 % d'ici 2050. Puis selon les tendances, le graphite devrait demeurer le principal intrant pour la conception des anodes. Il y a plusieurs pays qui ont publié une liste des substances minérales qu'ils considèrent comme critiques et stratégiques.

495

L'identification de ces substances repose sur des enjeux d'approvisionnement et sur les risques que ces enjeux apportent au développement et à la pérennité de certains secteurs industriels. Les enjeux: les mesures protectionnistes, la raréfaction des réserves économiquement rentables.

500

Pour le graphite actuellement, la réserve connue correspond à 208 ans, dans le contexte d'une consommation actuelle. Cependant, s'il y avait une forte croissance, là, le nombre d'années est plutôt évalué à 80 ans.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mondiale? Ça, c'est mondial?

505 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui, c'est ça. Pour le graphite.

**LA PRÉSIDENTE :**

510 C'est l'étude de la Banque mondiale.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

515 Oui, c'est ça, exact. Alors, malgré les travaux annuels qui ont été réalisés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, il y a un manque de données géologiques sur ces minéraux-là. Ça constitue un enjeu important et ça ne permet pas de cibler de nouveaux gisements potentiels et de favoriser leur valorisation sur la majeure partie du territoire.

520 Alors, l'extraction, le traitement, la transformation et le recyclage de ces minéraux comportent des défis liés à des connaissances techniques et technologiques. Alors, pour le moment, le travail se poursuit et ce qui est visé, à la suite de la tournée puis de l'analyse des propositions et des commentaires qui se seront donnés, ce sera un plan d'action gouvernemental sur les minéraux critiques et stratégiques.

525

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS  
QUESTIONS DE LA COMMISSION**

530

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci. J'avais juste une question sur la réflexion puis après, je vais vous donner la parole, Monsieur Comeau, juste réitérer votre question.

535

Sur la réflexion stratégique, je suis tombée sur une entente entre les États-Unis puis le Canada qui s'appelle *Critical Mineral Agreement*, est-ce qu'il y a un lien entre, dans le fond, entre cette entente-là avec les États-Unis pour sécuriser l'approvisionnement et la réflexion stratégique du Québec pour sécuriser l'entente?

540

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Ce que je sais – donnez-moi juste une petite minute, je l'ai quelque part.

**LA PRÉSIDENTE :**

545

Vous pouvez m'avertir aussi à la fin de la séance, si vous voulez prendre le temps, on va faire une autre tournée.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

550

Oui, je vous reviendrai parce que oui, il y a les États-Unis, mais il y a d'autres pays. De mémoire, j'ai...

**LA PRÉSIDENTE :**

555

Dans l'entente?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

560

Il y a cette entente-là, oui. En tout cas, une entente... un dialogue bilatéral avec les États-Unis au sujet de ces minéraux, mais je sais qu'il y a d'autres pays aussi qui actuellement sont en réflexion par rapport à ça aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

565

Mais moi, je voulais dire, ce qui avait généré la réflexion au Québec, outre ses propres besoins, est-ce que c'est aussi les besoins américains qui demandent une sécurisation de l'approvisionnement sur le continent nord-américain?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

570

Bien, je... oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

575

Oui, c'est bon. Puis pour le potentiel minier dans Lanaudière, donc vous avez présenté la carte, là, mais là-dedans est-ce que ça bouge? Des fois, il y a des...

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

580

Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

**LA PRÉSIDENTE :**

585

Bien, est-ce qu'il y a des projets en développement? Est-ce qu'il y a d'autres projets?



**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Pour le graphite?

590

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, pour tous minéraux confondus, est-ce qu'il y a des projets en développement, d'autres projets en développement, miniers, dans Lanaudière?

595

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

À ma connaissance, non. Non.

600

**LA PRÉSIDENTE :**

Non? C'est le seul?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

605

Non, c'est ça, ce n'est pas une région où il y a beaucoup de projets miniers. Je crois que celui de Nouveau Monde Graphite est actuellement le...

**LA PRÉSIDENTE :**

610

Le seul?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

615

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Puis j'avais aussi demandé à Nouveau Monde Graphite une carte un petit peu plus élargie de son – je ne sais pas si vous l'avez avec vous – dans le fond, votre concession minière ainsi que vos autres claims de graphite dans la région de Lanaudière.

620

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

625

Madame, je m'excuse. Ce n'est pas une concession minière, ce sont des claims miniers.

**LA PRÉSIDENTE :**

Des claims, oui.

630 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Qui éventuellement pourraient leur permettre d'obtenir un bail minier.

635 **LA PRÉSIDENTE :**

Et puis là, ça s'appelle une concession?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

640 Non. Les concessions minières, c'est un vieux titre d'exploitation. Au début, c'était le titre d'exploitation qui était émis; dans les années 66-68, c'est devenu le bail minier.

**LA PRÉSIDENTE :**

645 Mon Dieu, je n'étais même pas née puis je dis encore concession. Bon, bien, ça a l'air que ça persiste dans le vocabulaire collectif. Mais c'est bien, là, maintenant, on ne le dira plus. Juste Monsieur à la technique, on a juste besoin de la présentation. Ça va finir le portrait puis après, Monsieur Comeau, vous allez pouvoir...

650 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

On voit, en fait, on voit notre bloc principal, c'est le bloc Tony qui s'appelait précédemment le bloc Hôtel. Donc on avait exploré Alpha jusqu'à Hôtel. On avait plusieurs blocs auparavant. Ce qu'on voit, ce qui reste, là, c'est vraiment le coeur de qu'est-ce qu'on avait trouvé qui avait un certain potentiel, mais pas assez pour justifier davantage de travaux d'exploration en comparaison avec le bloc Tony qui était une découverte exceptionnelle. Ça fait que oui, on a encore d'autres claims, mais pas mal moins qu'on en avait auparavant. On a divisé peut-être par trois ou par quatre la quantité de claims totale qu'on avait parce qu'un claim...

660 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça, c'est actuel en réalité

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

665 Ça, c'est actuel. Ça, c'est en date d'aujourd'hui.

**LA PRÉSIDENTE :**

670 Donc, ils ont tous un peu d'activités d'exploration pour...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

675 Ils n'ont pas d'activités d'exploration, mais étant donné qu'il nous reste des travaux, quand on fait des travaux on a le droit de les renouveler, ça fait qu'il nous reste des travaux, ça fait qu'on les garde. Mais ce n'est pas prévu qu'on aille faire d'autres travaux d'exploration, à moins que la situation change, là. On n'avait pas trouvé assez de potentiel pour justifier d'autres travaux.

**LA PRÉSIDENTE :**

680 Donc, avec la formation actuelle, c'est le bloc Tony, bien la zone où vous êtes actuellement qui est celle en développement pour le futur les années à venir.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

685 Exactement, puis j'ai remarqué récemment, on ne voit pas la carte des autres claims des autres compagnies, mais j'ai remarqué que des compagnies ont claimé des endroits qu'on avait travaillé auparavant parce qu'ils ont vu une anomalie conductrice qui peut-être pouvait les intéresser aussi, là. Puis c'était probablement sur la carte de madame, qu'ils explorent pour  
690 d'autres trucs, mais nous, on a cherché pour le graphite.

**LA PRÉSIDENTE :**

695 O.K., pas le graphite.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Oui.

700 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., parfait. Donc, ça fait le portrait, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres choses à rajouter?

705 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

710 Oui, s'il vous plaît. Alors, ce que je cherchais tout à l'heure, les minéraux stratégiques sont des substances minérales nécessaires à la mise en oeuvre des politiques économiques du Québec, notamment le plan d'électrification et de changement climatique 2020-2030 et la politique énergétique 2030. La fabrication des batteries lithium-ion nécessite – ça, c'est un exemple – du lithium, du graphite, du nickel, du cobalt, du cuivre, du manganèse et de l'aluminium.

---

715

**M. PAUL COMEAU**

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. C'était quoi, votre question, Monsieur Comeau?

720

**M. PAUL COMEAU :**

Oui, merci pour ces informations. Vraiment, je suis impressionné, d'abord. Ça confirme certains points, dans le sens que 2050 c'est assez loin pour avoir une augmentation de l'offre, on voit que c'est quand même assez loin, là – une augmentation de la demande, pardon, si j'ai bien compris. Donc, il y a un surplus d'offres qui semble être confirmé par des chiffres qu'on avait entendus cet après-midi, bon point.

725

À ma demande, cet après-midi, j'ai demandé un tableau comparant Mason Graphite puis l'offre en général au Québec en termes de réserves, pourcentage, et est-ce qu'on va tout de même avoir ce tableau-là qui serait déposé?

730

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais le pourcentage de la production du Québec en graphite, vous voulez dire?

735

**M. PAUL COMEAU :**

Oui, puis des comparatifs pour qu'on puisse comparer les sites qui sont prêts à aller de l'avant, entre autres Mason, comparativement peut-être au projet de Nouveau Monde Graphite.

740

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est pour la demande mondiale. Vous voulez savoir la production.

745

**M. PAUL COMEAU :**

Demande soit québécoise ou mondiale.

750

**LA PRÉSIDENTE :**

J'imagine que c'est quelque chose qui est quand même assez facile d'obtention, je ne sais pas. Madame Fournier, est-ce que c'est quelque chose qui est possible à trouver?

755 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Si je comprends bien, un tableau comparatif entre Mason Graphite et Nouveau Monde Graphite?

760 **LA PRÉSIDENTE :**

Dans le fond, il y a le Lac-des-Îles qui est en déclin?

765 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

770 Dans le fond, c'est un peu un calendrier de la production qui s'en viendrait, donc l'échéancier de Mason Graphite, l'échéancier de Nouveau Monde Graphite puis l'échéancier de Lac-des-Îles.

775 **M. PAUL COMEAU :**

Oui, et la réserve probable estimée, confirmée, si je m'exprime bien, là, je ne suis pas familier tellement avec tous ces termes-là, là.

780 **LA PRÉSIDENTE :**

En autant que vous ne disiez pas « concession », vous devriez être correct.

785 **M. PAUL COMEAU :**

Oui. Je sais que ce sont des claims ou des titres miniers, je pense, en français. Oui, alors pour avoir un comparatif puis pouvoir un peu comprendre tous les enjeux.

**LA PRÉSIDENTE :**

790 Un peu voir aussi la proportion de NMG dans l'histoire du graphite.

**M. PAUL COMEAU :**

Exactement.

795

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, juste évaluer la possibilité de fournir l'information?

800 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui. Je m'occupe de ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

805  
Merci.

**M. PAUL COMEAU :**

810  
Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

815  
Je vais appeler maintenant – est-ce qu'il y avait d'autres questions, mon collègue?

**LE COMMISSAIRE :**

820  
Bien moi, j'avais une question en fait qui s'adresse au ministère de l'Énergie et des Ressources concernant la fermeture des mines ou – ça intéresse peut-être aussi en même temps le ministère de l'Environnement. Vous avez énoncé plus tôt les quatre principes qui guident, les quatre objectifs qui guident les règlements de fermeture, le document de fermeture, et le quatrième que vous avez indiqué, tel qu'indiqué dans l'étude d'impact, référait au MERN de 2017, le quatrième parlait de remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité.

825  
Et à la lecture du document de fermeture, je me demandais et j'ai cliqué le mot collectivité et je ne l'ai pas trouvé une seule fois à part là, alors je me demandais quels sont les critères que vous utilisez dans le document soumis par le promoteur pour vous assurer que le site est remis dans un état visuellement acceptable pour la collectivité?

830 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Je ne sais pas quoi vous répondre. Pouvez-vous me redire votre question, s'il vous plaît?

**LE COMMISSAIRE :**

835  
Bien, ma question c'est quels sont, dans les directives ou pour préparer le plan de fermeture qui a été déposé, la dernière version, là, on énonce dans le document, on fait référence

aux objectifs que doit rencontrer ce document-là, le dernier étant : « Remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité. »

840

Et ma question c'est, quels sont pour vous les critères que vous avez pour évaluer que le rapport démontre bien qu'il remet le site visuellement acceptable pour la société? C'est quoi vos critères qui définissent que l'objectif a été rencontré?

845

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Je vais demander à Sandra peut-être de venir parce que ça fait partie de, probablement, l'analyse du plan de restauration.

850

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça.

855

**Mme SANDRA TRÉPANIÉ :**

En fait, je vous demanderais – Sandra Trépanier du MERN – si c'était possible de prendre cette question en délibéré, s'il vous plaît.

860

**LE COMMISSAIRE :**

Ah, il n'y a pas de problème.

865

**Mme SANDRA TRÉPANIÉ :**

On va en prendre connaissance et on va remettre quelque chose là-dessus.

870

**LE COMMISSAIRE :**

C'est bien. Puis je pourrais aussi permettre à l'initiateur, peut-être de commenter sur cette question-là?

875

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Oui, Martine.

**Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, c'est de remettre le site dans un état acceptable au niveau de la mise en végétation après le recouvrement final, il faut que ça reste dans un état pérenne et viable à long terme, sans

880 entretien aussi pour la végétation du site. Donc, c'est l'aspect visuel, mais en même temps  
885 pérenne et viable à long terme.

**LE COMMISSAIRE :**

885 O.K. Là-dessus, juste un dernier petit commentaire, une question c'est-à-dire – bon, donc  
on attend vos réponses là-dessus – je me demandais, dans la conception, vous avez des images  
qui nous présentent la forme ou les effets dans le paysage de la mine en place, de la halde, je me  
demandais, est-ce que les gens ont utilisé la possibilité de lui donner une forme finale qui était  
890 plus semblable aux formes environnantes ou ça doit rester une forme tabloïde, comme on le voit?

**Mme MARTINE PARADIS :**

895 Il y a deux parties; donc la première partie qui est plus au niveau de l'ingénierie et de la  
stabilité, donc on rentre dans nos critères de conception d'ingénierie en premier et ensuite, de  
mise en végétation. Et ensuite, oui, il y a des aspects paysage où on peut augmenter la dernière  
couche de mort-terrain pour le modeler autrement puis, en fait... Frédéric, avais-tu d'autres  
choses sur l'aspect paysage?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

900 Non, la dernière couche de mort-terrain modelé...

**Mme MARTINE PARADIS :**

905 Oui, c'est ça, modelé, puis qui nous permet aussi de mettre un aspect... mais on a tenu  
compte aussi de la hauteur. On a limité la hauteur de la halde par le remblai dans la fosse, mais  
aussi en minimisant l'empreinte, c'était beaucoup dans l'aspect qu'on a travaillé au niveau  
paysage.

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

915 Moi, j'avais juste une question sur le – oui, excusez-moi, c'est pour ce thème-là?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

920 Cristine Fournier. Monsieur le Commissaire, je pense que j'aurais une réponse globale pour  
ce que vous posez comme question. Alors, les terrains qui sont affectés par l'activité minière, par  
exemple le site des bâtiments, les aires d'accumulation de résidus et de stériles doivent être remis



en végétation afin d'en contrôler l'érosion et de redonner au site un aspect naturel en harmonie avec le milieu environnant.

925

La mise en végétation doit permettre d'atteindre l'état satisfaisant, c'est-à-dire qu'une fois mis en place, les végétaux doivent être robustes, viables à long terme, et ne nécessiter aucun amendement ou entretien pour en assurer le maintien.

930

La restauration des aires d'accumulation doit permettre d'atteindre des objectifs techniques, environnementaux et sociaux.

Alors, finalement, le site doit être restauré en prenant en considération les possibles usages futurs et permettre une intégration dans le paysage.

935

Est-ce que ça vous convient?

**LE COMMISSAIRE :**

940

Oui, c'est bien. Merci.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Merci.

945

**LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'avais une question sur le contexte de l'industrie. En fait, on dit que ça pourrait aider au plan d'électrification et changements climatiques, en réalité accélérer l'électrification au Québec, mais qu'est-ce qui garantit que l'approvisionnement de Mason Graphite ainsi que de NMG n'aille pas directement au marché américain qui est le grand demandeur?

950

Ce n'est pas un matériau avec traçabilité et... je veux dire, à moins qu'il y ait des intentions au Québec d'avoir une usine à faire des batteries, là. C'est un peu parce que vous le dites de votre côté, dans vos orientations, puis évidemment c'est aussi dans le discours de l'étude d'impact, donc on veut juste des précisions à cet effet-là.

955

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Bien, à la lecture des documents que j'ai consultés, ce que je comprends c'est que c'est en prévision, oui, de l'électrification des transports puis... j'ai oublié mon idée. Je m'excuse, j'ai un blanc.

960

**LA PRÉSIDENTE :**

965

C'est bon. Bien, vous pouvez en parler avec vos collègues puis nous revenir plus tard.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

970

Oui, s'il vous plaît me rappeler, concernant le matériau qui est le...

**LA PRÉSIDENTE :**

975

En fait, qu'est-ce qui fait... on ne sait pas si ça va être le matériau de ces deux mines-là qui va être nécessairement l'aide à l'électrification pour le Québec. Ça peut venir de la Chine, ça peut venir de plein d'autres places, le graphite. Je posais la question, s'il y a une adéquation. Je vais faire réagir peut-être l'initiateur, mais je vais demander au ministère de l'Environnement avant.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

980

Oui, bonjour. Marie-Lou Coulombe, ministère de l'Environnement. Bien, je voulais juste souligner que le plan d'électrification aux changements climatiques est en cours d'élaboration, là, donc les mesures particulières ne sont peut-être pas connues à ce moment-ci, là.

985

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, je crois que c'était plus dans une orientation. Peut-être que je n'aurais pas dû nommer le plan, là, c'est plus l'orientation de développement de la filière d'électrification. Bien, la réflexion, là, c'est peut-être plus lié à la réflexion.

990

Je vais juste demander à l'initiateur. Est-ce que de votre côté, comment, je veux dire, la demande, elle peut venir de n'importe où dans le monde, là.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

995

Oui, effectivement. Je pense qu'il y a deux notions ici, il y a l'électrification des transports pour réduire nos émissions de gaz carbonique, mais il y a aussi le développement de la filiale, toute la grappe industrielle reliée à l'électrification des transports dans un sens plus large, puis c'est un très long spectre entre la roche et une Tesla.

1000

De savoir si le graphite qui va provenir de Saint-Michel-des-Saints va être pour une auto au Québec, qui va servir à notre électrification et transport, bien, il va falloir que ça passe, pour l'instant, par la fabrication d'une cellule au Nevada – je parle juste de l'exemple d'une Tesla – mais effectivement, la grappe industrielle est très immature en Amérique du Nord dans son ensemble. Ce serait illusoire de penser qu'un graphite va être complètement transformé puis qu'il va être produit puis manufacturé puis on va avoir une usine à voiture électrique au Québec en plus, là.

1005

1010 Ça fait que je pense qu'il faut cibler nos niches où on veut aller. Je pense qu'au Québec, on est fort dans les matériaux bruts, graphite, lithium et aller le plus loin possible dans la chaîne, de se rendre jusque dans la... en ce moment, il n'y a pas de manufacturier de cellules lithium-ion directement, même au Canada, là, mais je pense que c'est là que le gouvernement, dans sa politique, est en train de travailler fort pour attirer des investissements étrangers dans exactement cet endroit-là pour aider le tout.

1015 **LA PRÉSIDENTE :**

Pour le graphite, parfait. Merci. Donc, je vais inviter monsieur – oui?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

1020 Je voudrais juste ajouter une petite chose, c'est qu'effectivement ce sont des processus qui sont longs et le développement de la chaîne de valeurs – ce qui est visé c'est vraiment toutes les étapes de développement de la chaîne de valeurs, de l'exploration jusqu'au recyclage.

1025 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

1030 Merci.

---

**M. JEAN BRÛLÉ**

1035 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Je vais inviter monsieur Jean Brûlé. Bonsoir!

1040 **M. JEAN BRÛLÉ :**

1045 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, et bonsoir tout le monde! Donc, j'habite ici au village à deux minutes en motoneige de ce côté-là. J'ai un petit préambule, j'ai aussi un petit commentaire que vous allez peut-être trouver hors d'ordre, mais je trouve que l'exercice qu'on fait ici est fascinant. Donc, c'est ça.

J'ai, depuis 1996, je participe à la réhabilitation du réseau routier de Saint-Michel-des-Saints. Donc, ma question est par rapport à la route, comment est-ce qu'on peut appeler, locale qui va relier le chemin Matawin Est à la mine. Donc, j'ai participé à la réhabilitation pour environ

1050 50 kilomètres de réseau routier local, pour peut-être 12 millions en investissements. Et donc, en général, il y a une réhabilitation, qu'on a constaté en travaillant, qui est nécessaire quand la route n'est pas construite adéquatement pour l'usage qu'on veut en faire.

1055 Et dans ces 50 kilomètres-là, il y avait aussi 18 kilomètres qui avaient été construits par le ministère qui est dans la salle, ceux qui sont ici, qui s'appelaient les Terres et Forêts, à l'origine. Et par rapport à la route, je crois que cette route d'accès va survivre au projet minier. Je vois un très grand potentiel de développement de villégiature dans ce secteur. Je crois qu'une route pavée qui s'éloigne des habitations minimiserait les nuisances dues au transport. On a parlé, un monsieur Héту qui est venu ici...

1060

**LA PRÉSIDENTE :**

Là, vous êtes dans l'opinion, là.

1065

**M. JEAN BRÛLÉ :**

Oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1070

Ça, vous pouvez l'écrire dans le mémoire, votre suggestion.

**M. JEAN BRÛLÉ :**

1075

C'est parce que c'est arrivé suite à son commentaire à lui et donc, une vraie route, ça ne coûte pas plus cher que...

**LA PRÉSIDENTE :**

1080

Là, vous dites la route là, vous parlez de la route d'accès à la mine?

**M. JEAN BRÛLÉ :**

1085

Oui, c'est ça, mais c'est parce qu'on a parlé hier du tracé A, B, C, et il y a eu beaucoup de discussions là-dessus.

**LA PRÉSIDENTE :**

1090

Oui.

**M. JEAN BRÛLÉ :**

Donc, ma question : pourquoi ne dessine-t-on pas dès maintenant une vraie route arpentée avec rayons de courbe et pente calculés?

1095

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis qui serait comme accès au public? Pas la même, vous ne parlez pas de la même route.

1100

**M. JEAN BRÛLÉ :**

Elle n'a pas besoin d'être municipalisée, mais si c'est pour être municipalisé un jour, on sera sûr qu'elle va être bien faite.

1105

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous parlez du scénario qu'ils ont choisi, là. Le scénario...

1110

**M. JEAN BRÛLÉ :**

Oui, mais que ce soit B ou C, pour moi c'est la même chose. Quand on dit qu'on va utiliser une route forestière, ça me fait frissonner un peu.

1115

**LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends. Donc, dans le fond, la question c'est pourquoi ne pas faire une vraie route utilisable à long terme?

1120

**M. JEAN BRÛLÉ :**

Oui, même si ce n'est pas municipalisé, moi, je pense qu'à la fin du projet, peut-être même avant, ils vont vouloir que ce soit entretenu par la municipalité ou pavé ou whatever, mais paver une route qui a du végétal en dessous, ce n'est pas l'idéal.

1125

**LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends. Monsieur Desaulniers?

1130

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Je peux vous confirmer qu'on va construire une route privée, oui, soit, mais ça va respecter les mêmes normes que si elle était construite puis qu'elle allait être au public, on respecte des

1135 normes d'ingénierie très strictes avec une largeur de 35 mètres avec un fossé, en utilisant tous les mêmes types de granulats qui seraient utilisés au privé, en respectant les règles du ministère des Transports, puis avec le grade mine. Mais Frédéric voudrait ajouter quelque chose là-dessus.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1140 Je pense que ça fait référence au commentaire que j'ai dit qu'on utilisait des anciens chemins forestiers le plus possible, en fait c'est pour minimiser l'ouverture de nouveaux corridors en milieu forestier. Mais, par contre, le chemin va être refait de A à Z, là, au niveau de la structure.

**LA PRÉSIDENTE :**

1145 Puis que ça peut être multiusager, en réalité, là.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1150 Oui, c'est ça, puis...

**LA PRÉSIDENTE :**

1155 Il va y avoir la cohabitation des véhicules normaux, tout ça.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1160 Puis aussi, il y a quand même un relief assez important dans le coin, en fait, j'ai dit 125, 150 mètres cet après-midi de dénivelé? On parle plus de 200 mètres, là. Donc, ce qui explique les grandes courbes, là. En fait, c'est qu'il y a un certain dénivelé à gravir pour éviter d'être dans la falaise.

**LA PRÉSIDENTE :**

1165 Parfait. Je pense que ça répond à votre question?

**M. JEAN BRÛLÉ :**

1170 Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

Pas de deuxième question?

1175 **M. JEAN BRÛLÉ :**

Non.

1180 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah, ça, c'est bien. On va pouvoir tous aller...

**M. JEAN BRÛLÉ :**

1185 C'est mon préambule qui a passé...

---

**Mme MICHELLE PAUZÉ**

1190 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Oui, c'est ça, le préambule vous a... vous avez escamoté votre deuxième question. J'inviterais Michelle Pauzé, madame Michelle Pauzé.

1195 **Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1200 Bonsoir! Bon, je vais essayer d'être brève moi aussi. Je suis plutôt villégiateur que résidente à Saint-Michel-des-Saints, mais depuis plus de 50 ans. Depuis 1967, donc ça fait un petit bout. Puis là, moi, mon questionnement est relatif à la zone tampon d'un kilomètre, puis pour en arriver là, bien, c'est parce que j'ai pris le nombre de, comme 91 résidences – j'ai un petit préambule, pas très long.

1205 Bon, voici. C'est quand même un gros projet de mine, ça se trouve dans une zone habitée. Il y a 241 propriétaires affectés dans un rayon de deux kilomètres. Ça, je tire ça de l'étude de NMG de mars 2016. Donc, 241, et là-dessus, il y a 91 résidences. Donc, on est dans une zone habitée. Ça, c'est dans deux kilomètres. Et juste un petit peu plus bas, quatre kilomètres plus loin, il y a au minimum 40 résidences qui se sont construites assez récemment en respectant toutes les normes de la ville : puits artésien, fosse septique, pas déboiser la bande riveraine, etc., etc., pour protéger le lac Trèfle.

1210 **LA PRÉSIDENTE :**

1215 Au sud de la concession?

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1220 Un petit peu au sud, mais juste au-dessus il y a peut-être un futur potentiel, mais peut-être qu'on va l'oublier, mais c'est au sud, oui. Il y a le lac Trèfle, qui est quand même un assez beau lac.

**LA PRÉSIDENTE :**

1225 O.K. Et la question?

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1230 Ma question : quelle qualité de vie attend ces résidents, 140 quelques? On parle de construction de la mine, plus ou moins 20 mois, exploitation minière avec excavation, camionnage, bruit, poussières, 16 heures par jour, ce n'est pas beaucoup, plus ou moins 25 ans, mais bon, là où j'en arrive, c'est un agrandissement.

**LA PRÉSIDENTE :**

1235 Plein de belles choses pour votre mémoire.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1240 Un agrandissement de cette zone. C'est là, c'est juste là où je veux vous amener.

**LA PRÉSIDENTE :**

1245 Oui, parfait.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1250 Est-ce que c'est possible...

**LA PRÉSIDENTE :**

Qu'il y ait un agrandissement?

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1255 Oui.



**LA PRÉSIDENTE :**

1260

Oui, on a abordé la question hier, mais peut-être qu'on peut...

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1265

Mais hier, je n'y étais pas...

**LA PRÉSIDENTE :**

1270

Oui, c'est correct. On peut...

**Mme MICHÈLE PAUZÉ :**

1275

... mais est-ce que c'est quelque chose qui est dans les cartons, penser à un agrandissement ou une compensation, acheter notre petite cabane puis nous envoyer ailleurs avec?

**LA PRÉSIDENTE :**

1280

C'est bon.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

C'est dans quatre kilomètres, là, c'est proche.

1285

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame, Madame, on va commencer par la première. On va commencer par la première question.

1290

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

C'est ma première question.

**LA PRÉSIDENTE :**

1295

Donc, la première question, c'est...

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1300

Bien, c'est celle-là, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

L'agrandissement puis la compensation. C'est ça? Il y a quand même deux questions.

1305

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

C'est un agrandissement de la zone tampon est probablement nécessaire...

1310

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., ce n'est pas l'agrandissement de la mine, là.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1315

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

1320

Vous parlez de l'agrandissement.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Non, déjà d'être passé au double, là, déjà ça nous a fait frissonner.

1325

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Est-ce que vous considérez, dans le fond, est-ce que l'initiateur considère un agrandissement de la zone tampon? C'est ça, la question.

1330

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Oui.

1335

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

J'allais dire oui, mais je pensais que c'était l'agrandissement de la mine, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1340

Une chance.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

1345 Frédéric, tu voulais ajouter quelque chose?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1350 Oui, bien, comme on l'a démontré dans les derniers jours, en fait c'est que l'engagement initial, là, était de procéder... en fait, l'engagement était, à ceux qui le souhaitent, qu'ils puissent se prévaloir du protocole d'acquisition à l'intérieur d'un kilomètre, là. Donc, on a toujours dit, ça va être fixé sur les limites de la fosse et s'il y avait un agrandissement de la fosse, donc le périmètre augmentait et si ça diminuait, le périmètre ne diminuait pas.

1355 Et aussi, ce qu'on a toujours dit, c'était selon les résultats de l'étude d'impact, qu'on allait ajuster au besoin le périmètre d'un kilomètre autour de la fosse. Suivant aussi les commentaires du MELCC qu'on a eu cet été, on a ajusté le périmètre au pourtour de la halde, du site de l'usine et de la fosse. Et donc, l'usine démontre... l'étude d'impact démontre que les impacts au-delà d'un kilomètre sont quand même faibles à négligeables. Et aussi...

1360

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, hier, quand vous...

1365

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Et aussi, on a aussi des mesures d'atténuation...

**LA PRÉSIDENTE :**

1370

Peut-être résumer, là, la poussière, dans le fond, les déterminants, c'est la poussière et le son.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1375

La poussière, le son. Donc, si on respecte tous les critères à l'intérieur même d'un kilomètre, donc pas à la limite, donc à l'intérieur. Et au niveau, par exemple, aussi du rabattement de la nappe phréatique au niveau des eaux souterraines, bon, etc.

1380

Et aussi, on propose de ne pas laisser ce secteur-là en *no man's land*, si je peux dire, donc on propose de le développer pour le rendre plus dynamique. Donc, avec le plan d'intégration. Donc, pour...

1385

**LA PRÉSIDENTE :**

L'ensemble du domaine Lagrange ou ceux que vous avez acquis?

1390 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1395 Non, non. Le secteur qu'on acquiert et donc, les gens qui se trouvent au pourtour ne seront pas voisins d'un... mais d'une zone qui va être mise en valeur, aussi par un projet, comme on a parlé hier, au niveau du plan d'intégration, et sans compter aussi les horaires adaptés. Donc, je comprends que le jour, la semaine, il y a des gens à leur chalet; par contre, la mesure de soir, de nuit, les fins de semaine est fort probablement adéquate, compte tenu que le jour, les gens, de façon générale, sont plus occupés, donc peut-être moins dérangés par les bruits ambiants, si c'est le cas, selon les vents.

1400 **LA PRÉSIDENTE :**

1405 C'est bon. Puis, dans le fond, dans votre étude – juste une petite confirmation, c'est des questions qui vont vous intéresser, là, qui sont liées à votre question – est-ce que les données sont à jour en ce moment dans l'étude d'impact sur les propriétés acquises versus...

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Oui.

1410 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., c'est les mêmes?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1415 Oui, c'est celles-là ici.

**LA PRÉSIDENTE :**

1420 Donc, celles qui sont encore en négociation sont encore en négociation?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1425 Non, bien on a déposé un document à cet effet mardi.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1430

Donc, ce qu'on voit ici dans le fond, là, ça, c'est à jour. Tout ce qui est en bleu, dans le fond, ce sont les terrains, les propriétés qu'on a acquises, donc ils sont au niveau du domaine Lagrange et en vert, ce sont les ententes, promesses d'achat qu'on a. Et donc, les autres, bien, peuvent nous contacter pour se prévaloir des dispositions du...

1435

Aussi, j'aimerais juste spécifier aussi qu'on va mettre en place un suivi environnemental, donc tant au niveau du bruit, de l'air, mais aussi du milieu de vie, la qualité de vie. Donc, selon le résultat de ces suivis-là, bien, on verra à ce moment-là.

1440

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourriez faire une deuxième phase, là.

1445

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Qu'est-ce qui en est, selon le résultat.

**LA PRÉSIDENTE :**

1450

Puis la question aussi qui est implicite derrière ça, c'est la valeur des propriétés. Il y a quand même beaucoup d'études d'impact qui étudient la valeur des propriétés donc qu'est-ce qui arrive dans des villes où, justement, comme les maisons sont proches, est-ce qu'elles vont perdre de la valeur? Des fois, elles en gagnent, puis le suivi lié à cette valeur-là, puis il y a aussi des projets qui peuvent faire des ententes, de garantir le prix si la personne prend trop de temps à vendre sa maison puis là, le propriétaire peut devenir acquéreur puis ensuite la revendre. Donc, prendre un peu le risque que le citoyen ne veut pas prendre.

1455

Donc, je voulais savoir votre perspective sur ces deux... en fait, la première chose, c'est dans l'étude d'impact. Est-ce qu'il y a eu une étude sur les valeurs des propriétés basée sur d'autres projets miniers similaires? Puis l'autre c'est, est-ce qu'il y a d'autres mesures qui peuvent sécuriser les citoyens qui se trouvent à tomber juste à côté du un kilomètre ou pas loin, là?

1460

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

En fait, au niveau, si on fait référence par exemple à Malartic, les valeurs ont augmenté en fait depuis l'implantation de la mine.

1465

**LA PRÉSIDENTE :**

Au début, mais à la fin de la mine...

1470

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1475 Mais donc, c'est un petit peu aussi le plan d'intégration, la mesure principale c'est de dynamiser le secteur afin de maintenir les valeurs.

**LA PRÉSIDENTE :**

1480 Bien ça, c'est une mesure de bonification, mais là, dans le fond, c'est plus le plan, dans le fond, vous appelez ça le plan d'acquisition?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

1485 Le programme d'acquisition ou un protocole, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Programme d'acquisition, c'est ça.

1490 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1495 Parce que, ce que vous nous dites, c'est que vous allez avoir une deuxième phase en fonction, dans le fond, vous allez chercher plus d'information, mais c'est ça, moi, je me demandais s'il y avait eu une étude, je veux juste savoir, donc vous n'avez pas fait d'étude sur les valeurs des propriétés, l'impact du projet, l'impact potentiel sur les valeurs des propriétés.

1500

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Non, on n'a pas fait d'étude en ce sens.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., c'est bon. Est-ce que vous aviez une deuxième question?

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1510

Oui, mais est-ce que je peux...

**LA PRÉSIDENTE :**

1515 Bien, c'est ça, la réponse.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1520 C'est ça, la réponse.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais par contre, vous pouvez...

1525 **Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Mais je sais avoir entendu de la voix de monsieur Desaulniers que « Je n'avais pas 200 000 \$ à vous donner à chacun. » Mais à ce moment-là, quand on est dans une zone habitée, c'est...

1530

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça ne veut pas dire, Madame, il y a une deuxième phase, vous avez tout le...

1535 **Mme MICHELLE PAUZÉ :**

J'ai un petit-fils, ça fait que c'est fini, il ne viendra plus au chalet.

**LA PRÉSIDENTE :**

1540

Non, mais c'est pour ça, la première partie puis la deuxième partie, là, on commence les travaux. Ça fait que la première partie...

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1545

Bon. Ma deuxième question est très, très relative à la première, mais elle vise d'autres personnes, probablement.

1550

En 93, quand nous avons acheté un terrain au bord du lac Trèfle pour vivre plus près de la nature et un peu en paix, en prévision aussi de notre retraite, nous n'avons pas acheté dans une zone minière, puis c'était cher, les terrains, O.K.? Changement de vocation, changement de zonage, appelez ça comme vous voudrez, ou la MRC ou la ville, à qui je pose la question, c'est vous qui décidez. De toute façon, nous étions là avant ce qui arrive. Le principe de droit acquis, est-ce que ça s'applique pour nous autres? Est-ce qu'on était là dans le but d'une villégiature et

1555 d'une retraite paisible, nous, les gens du domaine Lagrange? Il n'y a rien. *No man's land* pour nous autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

1560 C'est bon. Donc, à quel moment, donc je poserai la question à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, donc à quel moment le zonage, mais en réalité, je pense que c'est des terres publiques, là, pour la majorité, il n'y a aucun zonage municipal au niveau de la propriété de NMG?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

1565 Non. Bien, le zonage qui est là actuellement était permis pour la mine. Ça fait qu'il n'y a pas eu de changement de zonage, là, du tout. C'était tel quel.

**LA PRÉSIDENTE :**

1570 Mais, je veux dire, est-ce que le territoire où les gens ont leur maison, c'est à quelle vocation? Dans votre plan d'urbanisme, là?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

1575 Bien, je vais demander à Pascal de venir répondre à la question.

**LA PRÉSIDENTE :**

1580 La question c'est, en réalité – non, c'est bon vous pouvez venir – dans le plan d'urbanisme, quelle est la vocation de la propriété de madame Pauzé? Et est-ce que quand on change de vocation, on informe le milieu? Elle n'a peut-être pas changé, sa vocation, donc juste nous expliquer en détail, là.

**M. PASCAL FERLAND :**

1585  
1590 Donc, Pascal Ferland, Département d'urbanisme de la municipalité. Le développement du lac Trèfle est un zonage complètement indépendant de celui où le projet minier pourrait avoir lieu. Le zonage chez madame, c'est la villégiature, faible densité, donc les terrains de dimension standard avec des habitations. Mais chez madame, les industries minières ne seraient pas autorisées. Donc, c'est vraiment une zone contiguë.

**LA PRÉSIDENTE :**

1595 Puis le domaine Lagrange, lui, son statut dans le plan d'urbanisme?



**M. PASCAL FERLAND :**

C'est la même zone que là où le projet minier a lieu.

1600

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais avant que le projet minier arrive, c'était quoi la zone?

1605

**M. PASCAL FERLAND :**

C'est une zone rurale.

1610

**LA PRÉSIDENTE :**

Rurale.

**M. PASCAL FERLAND :**

1615

C'est la même zone, là où la mine est ou serait, puis le domaine du développement, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc là, c'est encore un zonage rural en ce moment.

1620

**M. PASCAL FERLAND :**

Oui, exact.

1625

**LA PRÉSIDENTE :**

En ce moment, même pour la mine.

**M. PASCAL FERLAND :**

1630

Exact.

**LA PRÉSIDENTE :**

1635

Mais ça changerait sa vocation lorsqu'elle aura ses permis?

**M. PASCAL FERLAND :**

1640 Bien, c'est sûr qu'on va sûrement adapter un zonage là où le développement minier va avoir lieu.

**LA PRÉSIDENTE :**

1645 Et la zone Lagrange resterait rurale.

**M. PASCAL FERLAND :**

Rurale, oui.

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

1655 Donc, en réalité, ce n'est peut-être pas au niveau du zonage, c'est peut-être plus au niveau de la vision que vous avez de la communauté versus la vision qui s'en vient? Là, j'ai de la difficulté à envoyer cette question-là à quelqu'un, à part, je crois qu'il y a quelqu'un qui a déposé un plan récréotouristique d'ordre régional, donc ça, c'est une intention. Puis pour la ville de Saint-Michel-des-Saints, est-ce que vous avez un plan de développement qui inclut le récréotouristique?

**M. PASCAL FERLAND :**

1660 En fait, suite à l'adoption du nouveau schéma d'aménagement de la MRC, on est en train de revoir complètement notre zonage à Saint-Michel-des-Saints. Donc, on est en réflexion là-dessus, là, je n'ai pas de réponse à vous donner pour le moment.

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis est-ce que vous avez un volet participation publique pour que les gens puissent s'exprimer?

1670 **M. PASCAL FERLAND :**

C'est certain que c'est obligatoire que tous ces gens-là vont être concernés. Consultés.

**LA PRÉSIDENTE :**

1675 Parfait. C'est le mieux qu'on peut donner comme réponse.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1680 Est-ce qu'on peut m'expliquer un peu? Je n'ai pas compris ce qui s'en vient...

**LA PRÉSIDENTE :**

1685 Oui, peut-être juste le répéter.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Oui, je n'ai pas compris.

1690 **M. PASCAL FERLAND :**

1695 En fait, il y a un nouveau schéma d'aménagement qui a été adopté par la MRC et la municipalité va et a le devoir de revoir l'ensemble de ces zones sur son territoire. Et pour décider des zones et la vision de la municipalité, il va y avoir des audiences publiques où tout le monde, vous serez invités à venir prendre connaissance et donner vos recommandations sur les zonages qui vont être faits par la municipalité.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

1700 Mais là, avant, avant, la mine, ça ne me fatiguait pas, mais ce que je veux dire, on va être où, dans le zonage, là, nous? Est-ce que ça risque de changer à nouveau?

**M. PASCAL FERLAND :**

1705 Bien là, je ne peux pas m'avancer sur ce qui n'est pas fait encore, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1710 Bien, là, je pense que ça, ça peut être un dialogue entre vous deux.

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Non, mais c'est correct, mais je ne commente pas vraiment parce...

1715 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais en fait, l'idée c'est que vous questions que vous avez eues, les questions que vous avez posées, peut-être que vous n'êtes pas satisfaite avec les réponses...

1720

**Mme MICHELLE PAUZÉ :**

Non, mais c'est parce que je ne comprends pas.

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais l'idée de la nourrir dans votre mémoire, dans le fond. Puis pour l'aspect que vous venez de parler, ça ne concerne pas beaucoup la commission. Donc, je pense que vous pouvez dialoguer ensemble. Merci beaucoup.

1730 J'aimerais appeler...

**LE COMMISSAIRE :**

1735 En fait, je reviens un peu, là. On vient de nous dire que les maisons dans le domaine Lagrange sont considérées comme en zone résidentielle, mais je reviens un peu sur ma question d'hier concernant l'étude du bruit pour laquelle le promoteur a appliqué le critère de zone 3 dans le secteur, qui est considéré comme territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs alors que si c'est zoné résidentiel, c'est 1. Je comprends que le niveau de bruit était de toute façon correct, mais n'empêche que le ministère de l'Environnement acceptait que l'on considère ce secteur-là comme un secteur de zone 3.

1740 Alors, j'aimerais ça qu'on soit éclaircis là-dessus sur pourquoi, finalement, l'analyse a permis que l'on considère ça en zone 3 au niveau de l'analyse du bruit plutôt qu'on zone 1.

1745 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

1750 Dans les documents, dans les questions et commentaires on avait demandé de considérer les normes de zone 2, si je ne m'abuse, et sauf que je ne connais pas la réponse à pourquoi on n'a pas demandé à changer le zonage. Donc, je vais devoir vous revenir à ce propos-là.

**LE COMMISSAIRE :**

1755 Merci.

---

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX**

1760 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Donc, j'inviterais les gens qui n'étaient pas là quand on les a appelés à l'autre séance, là. Donc, il y avait monsieur Bernard Cartier ou Jean-François Champoux, je ne sais pas

1765 si un des deux est ici? Bernard Cartier en premier. Il n'est pas ici? O.K. Donc, Monsieur Jean-François Champoux. Bonsoir!

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

1770 Bonsoir, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire. Mes deux questions portent, afin de m'aider à la rédaction de mon mémoire. Depuis la colonisation de Saint-Michel-des-Saints... premièrement, je suis responsable des opérations forestières dans la région de Saint-Michel-des-Saints. Depuis la colonisation de Saint-Michel-des-Saints, nous avons comme activité économique principale, l'exploitation forestière.

1775 Au début des années 80, avec le visionnaire maire Champagne, la municipalité de Saint-Michel a débuté le développement du lac Taureau. Au début des années 2000, l'implantation des résidences permanentes à l'intérieur d'une distance de 300 mètres de la bande riveraine du lac Taureau a laissé une empreinte environnementale permanente.

1780 Comme l'activité forestière partagée, depuis les années 2000, le territoire avec les activités touristiques, j'aimerais avoir un comparable entre la superficie au sol de l'empreinte environnementale permanente à l'intérieur d'une distance de 300 mètres du lac Taureau des résidences permanentes et l'empreinte environnementale permanente de la mine après la 25<sup>e</sup> année d'exploitation.

1785 Dans le but de comparer, en gros, c'est gros comment, la mine? Nous, dans notre région, tout ce qu'on a comme comparable, c'est l'arrivée de l'activité touristique. Ça fait que dans le but d'être capable de quantifier de quelle grosseur que ça peut être ou quoi que ce soit, j'aimerais le comparer avec quelque chose qu'on connaît déjà.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

La grosseur physique, vous voulez dire. La surface.

1795 **M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Oui, la superficie au sol.

1800 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Puis vous le comparez avec le réservoir du lac Taureau?

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

1805 En gros, c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est la première partie que je n'ai pas...

1810

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

... la superficie terrestre qui est occupée par toutes les résidences permanentes à l'intérieur de 300 mètres du pourtour du lac.

1815

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, si j'ai bien compris, vous voulez qu'on vous donne un chiffre, c'est quoi la surface occupée par les résidences alentour du lac Taureau versus la surface occupée par le terrain minier, donc la mine qui serait exploitée.

1820

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Exactement. Si la mine, exemple, elle a quatre kilomètres carrés – je vous dis un chiffre comme ça, je ne veux pas donner de mauvaises données – et les résidences permanentes ont 250...

1825

**LA PRÉSIDENTE :**

Le savez-vous?

1830

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Non, je ne le sais pas.

1835

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça. Donc, il faudrait... lui, je ne suis pas sûre que quelqu'un l'aurait tout de suite, mais...

1840

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Si les résidences permanentes ont 250 kilomètres carrés, je veux avoir une notion de comparable.

1845

**LA PRÉSIDENTE :**

1850 O.K. Donc, l'initiateur pourrait donner la surface. Là, je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui est capable, à la municipalité ou à la MRC de donner l'autre surface qui est demandée, donc celle du pourtour du lac Taureau. Pour l'initiateur, j'imagine que vous l'avez ce chiffre-là?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

1855 Trois kilomètres carrés...

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis vous aviez donné aussi largeur, je crois, largeur, longueur, là.

1860 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Ah, au complet, là, c'est 2,6 kilomètres par, si on considère le site de l'usine et l'extrémité de la halde, là, c'est, il me semble, là, c'est 1,5 kilomètre, là, mais ça... je vais le valider, là.

1865 **LA PRÉSIDENTE :**

Et puis le kilomètre carré, c'est combien?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

1870 Environ 3 kilomètres carrés.

**LA PRÉSIDENTE :**

1875 Trois kilomètres carrés.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

1880 Dans ces eaux-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1885 Puis pour la municipalité ou la MRC, est-ce que vous avez une idée de la surface bâtie autour du lac Taureau?

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

Non, je ne crois pas qu'on ait une information à cet effet-là sur un cumul de l'ensemble des surfaces bâties autour du Taureau.

1890

**LE COMMISSAIRE :**

Excusez-moi. Je pense que déjà, si monsieur avait le chiffre de la superficie occupée, les terrains en fait, là, on comprend qu'ils ne sont pas nécessairement tous déboisés, mais sur chaque compte de taxes, j'imagine – moi, en tout cas j'en ai – et on me donne la superficie de mon terrain parce qu'on me taxe en fonction de la superficie. Donc, vous avez cette donnée-là. Si vous savez déjà le nombre, c'est quoi le montant des valeurs foncières pour les villégiateurs, vous avez sûrement assez facilement calculé, je pense, la superficie occupée par ces terrains-là. Est-ce que ce serait logique?

1895

1900

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

On pourrait essayer de faire une espèce de corrélation, là, mais on ne pourra peut-être pas en arriver à un chiffre fin au niveau du cadre bâti, là, mais...

1905

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais je pense que c'est un estimé pour avoir un comparable, là.

1910

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Non, non, je n'ai pas besoin des virgules, là,

1915

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

C'est ça. Bien, on essaiera de trouver une mécanique, là, mais ça va être un estimé qu'on produira.

1920

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais lui, il veut savoir, c'est deux fois plus gros, deux fois moins gros?

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

1925

C'est-tu deux fois, 100 fois, 5 000 fois plus gros l'arrivée de la villégiature à Saint-Michel-des-Saints.



**LA PRÉSIDENTE :**

1930 Parfait. Donc, vous n'aurez pas la réponse tout de suite, mais elle va venir par écrit.

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

1935 Bah, je ne m'y attendais pas. Puis là, j'ai une deuxième question en lien avec ma première. L'impact environnemental sur le bassin versant du lac Taureau au niveau des sédiments et de la contamination de l'eau est-il plus ou moins grand que l'implantation des résidences permanents à l'intérieur d'une distance de 300 mètres de la rive du lac Taureau?

**LA PRÉSIDENTE :**

1940 Monsieur?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

1945 Bien, de notre côté, l'initiateur, on peut confirmer qu'on n'a pas d'impact sur le milieu physique autre que faible et négligeable à l'intérieur d'un rayon d'un kilomètre immédiatement de notre projet. Pour le lac Taureau, je peux laisser quelqu'un d'autre répondre.

**LA PRÉSIDENTE :**

1950 C'est la municipalité, le lac Taureau?

**LE COMMISSAIRE :**

1955 En fait, probablement qu'au niveau du ministère de l'Environnement, on possède des données sur la qualité des eaux du lac Taureau, j'imagine? Souvent, on analyse aussi la qualité des eaux, entre autres on prend la trace des bactéries E. coli pour voir un peu l'influence de l'activité humaine, par exemple. Peut-être que madame Lajoie aussi a des données, mais je vais commencer par le ministère de l'Environnement, s'il vous plaît.

1960

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Je n'ai pas ces données-là aujourd'hui, mais on peut faire la vérification, donc, s'il y a des données de qualité de l'eau de surface disponible pour le lac Taureau.

1965

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon.

1970

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Bien, en gros, moi, je ne voulais pas aller dans la qualité de l'eau. Je voulais plus aller, c'est que ça fait plus de 25 ans qu'il y a des résidences qui se sont implantées à l'intérieur du périmètre du lac Taureau, puis l'implantation, on est quand même chanceux, on a quand même une donnée de temps similaire au projet de Nouveau Monde Graphite. Je veux savoir si les données de ces 25 ans-là nous disent qu'il y a eu plus de risques de sédiments par l'implantation des maisons que la chance que Nouveau Monde puisse contaminer le lac Taureau.

1975

**LA PRÉSIDENTE :**

1980

O.K.

**LE COMMISSAIRE :**

1985

En fait, votre question, si je comprends bien, c'est que l'implantation de résidences alentour d'un lac peut avoir des conséquences sur la qualité des eaux du lac, et vous voulez savoir s'il y a une étude d'impact qui a été faite sur l'impact de ces résidences-là sur la qualité des eaux ou, encore, la sédimentation c'est une des composantes.

1990

Donc, ça revient un peu à la question, à savoir si une telle étude existe, sinon vous demandez à la ville ou à quelqu'un, il faudrait demander à quelqu'un de faire peut-être un inventaire, mais là, ça devient un peu compliqué, là, mais je reviens à ma première question, est-ce que ce serait possible d'avoir donc... est-ce qu'il y aurait eu une étude d'impact sur l'implantation des résidences alentour du lac Taureau, sur la qualité de l'eau, et aussi, tant qu'à y être, on pourrait avoir aussi l'impact du marnage sur cette qualité d'eau là. Parce que le marnage a environ une quinzaine de mètres, je crois.

1995

**LA PRÉSIDENTE :**

2000

Mais il veut un comparatif aussi.

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

2005

Moi, je veux juste savoir si les projets d'implantation de maisons ont eu plus de risques que le projet d'implantation de la mine.

**LA PRÉSIDENTE :**

2010

Oui, c'est ça.

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Puis ce n'est pas une opinion.

2015 **LA PRÉSIDENTE :**

Risque, mais ça inclut plusieurs choses, pas juste la qualité, c'est ça. Donc, c'est une question à développement, je pense. Donc, est-ce que cette évaluation-là peut être faite au niveau du ministère de l'Environnement pour le lac Taureau et pour Nouveau Monde Graphite? En fait, vous avez déjà les chiffres dans l'étude d'impact, c'est plus de le comparer avec ce qui se passe au lac Taureau.

2020

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Assurément, on peut vérifier s'il existe des données pour le lac Taureau. Il y a peut-être ma collègue qui aurait un complément à vous donner.

2025

**Mme MAUD ABLAIN :**

Mais c'est très, pas prospectif, mais peut-être qu'il y a un organisme de bassin versant aussi dans la région qui aura peut-être fait des analyses sur le lac Taureau, c'est une suggestion, mais de notre côté, on va faire des vérifications aussi.

2030

**LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous pensez aussi qu'Hydro-Québec pourrait être une personne ou un organisme à consulter à cet effet, comme gestionnaire du réservoir?

2035

**Mme MAUD ABLAIN :**

Ça, je ne pourrais pas vous le...

2040

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien ça, il est dans nos personnes-ressources. On peut lancer la question aussi à Hydro-Québec. Alors, vous allez l'avoir par écrit aussi.

2045

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Parfait.

2050

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez deux belles questions à suivre par écrit.

2055

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Juste en complément d'information, hier tout le monde se lançait la balle à savoir combien il passait de trucks sur la rue à Saint-Michel-des-Saints, juste dans nos opérations forestières, c'est 456 passages par semaine.

2060

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2065

**M. JEAN-FRANÇOIS CHAMPOUX :**

Merci.

2070

---

**M. SYLVAIN HÉTU**

**LA PRÉSIDENTE :**

2075

J'inviterais maintenant, je vais prendre une dernière question, après on va prendre une pause de dix minutes, monsieur Sylvain Héту. Bonsoir!

**M. SYLVAIN HÉTU :**

2080

Bonsoir! Bonsoir Madame la Présidente. Bonsoir, Monsieur le Commissaire. Je voudrais juste revenir au niveau de la modélisation qui a été faite pour les vents dominants alors qu'on avait dit, j'ai entendu un petit peu plus tôt dans la journée, que les vents dominants étaient plus dirigés vers le domaine Lagrange et Saint-Michel-des-Saints.

2085

On avait dit aussi qu'il y avait 10 %, dans le domaine Lagrange, il y avait 10 %, finalement, de la norme, on était à 10 % de la norme qui était de 30 donc à 3.

2090

Donc, ma question est, est-ce que les gens du domaine Lagrange, ils ont un risque potentiel de danger pour leur santé, parce que j'ai aussi entendu qu'à partir de 2,5 microns, il y avait des dangers potentiels pour certaines personnes.

**LA PRÉSIDENTE :**

2095 Parfait, je pense que c'est une bonne question pour madame Lajoie. Est-ce qu'avec les quantités, les données qui ont été présentées dans le cadre de l'étude d'impact, il y a des risques pour le domaine Lagrange compte tenu des vents et la charge, là?

**Mme LOUISE LAJOIE :**

2100 On n'a pas fait une évaluation autre que ce qu'il y avait au niveau de la simulation et j'ai pris en conséquence aussi l'analyse toxicologique qui avait été faite dans le nord pour le projet en Abitibi, minier, et qui avait révélé que s'il n'y en avait pas pour les travailleurs où les poussières étaient les plus concentrées en PM2,5, en PM10 et pour la silice, que les possibilités au niveau de l'exposition des gens plus en retrait étaient moindres.

2105 Donc, je ne pense pas qu'il y ait un risque pour l'inhalation de ces particules en très grandes quantités, mais comme je disais, même si on respecte les normes du ministère de l'Environnement, il se peut, comme lorsqu'on fait des feux de bois dans certains endroits, que certaines personnes asthmatiques, que certaines personnes avec des maladies plus chroniques au niveau pulmonaire, au niveau cardiaque et d'autres personnes qui pourraient être plus sensibles et vulnérables auraient des difficultés.

2110 Mais ce n'est pas une question de risque au niveau cancer, au niveau développement de maladies débilitantes très sévères. C'est des risques au niveau particulaire, et je pense que ça prendrait plus qu'une évaluation par simulation; il faudra mesurer les concentrations et de là, déterminer qu'est-ce qui est la variabilité puis si on a des sites de mesures où on voit le captage de combien de particules sont dans les filtres, on peut les analyser puis on pourra voir s'il y a un risque à la santé de façon concrète.

2120 Mais pour l'instant, avec juste cette simulation-là et avec les paramètres qu'on avait décrits comme étant peut-être des grandes incertitudes, on ne peut pas statuer sur un risque à la santé avec ces données-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2125 Et pour l'avis que vous allez remettre dans le cadre de l'analyse environnementale, est-ce que vous allez faire des analyses plus poussées avec les données de l'initiateur?

**Mme LOUISE LAJOIE :**

2130 Bien, si on peut obtenir des données par rapport aux mesures réelles, il y aurait aucun problème à ce qu'on puisse être sollicités, mais je pense que d'entrée de jeu, ça relève plus du ministère de l'Environnement en premier lieu.

2135

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., Madame Coulombe?

2140 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

2145 Oui. Bien de notre côté, la modélisation qui a été faite par le promoteur respecte le guide qui doit être utilisé dans cette situation-là, donc on ne voyait pas de problématique de dépassement pour cette norme, donc si on respecte la norme, normalement il n'y a pas d'impact sur la santé. S'il y a des dépassements occasionnels... donc, c'est ça. S'il y a des dépassements occasionnels, ça, ce n'est pas un impact sur la santé globale qui serait observé.

2150 On a aussi des mesures de suivi qui vont être mises en place, de surveillance, qui vont permettre de s'assurer du respect des normes de notre règlement. Donc, à ce titre-là, je pense que ça a été bien fait, là, donc au niveau de la modélisation et de l'étude d'impact.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2155

**Mme LOUISE LAJOIE :**

2160 Je pourrais rajouter quelque chose. Je sais qu'il y a des inquiétudes parce qu'il y a eu des rapports qui ont été faits, et il y a aussi tout le rapport du BAPE suite à Malartic, et l'expérimentation là-bas était désolante de voir qu'il y avait eu tellement de dépassements des normes au niveau des émissions atmosphériques, mais on s'entend que les résidences étaient collées directement sur la fosse de la mine à cette époque-là, et tout leur suivi, pendant ces années, font en sorte que oui, il y a beaucoup plus de poussières, mais tous les véhicules circulent juste à côté des maisons. Ils ont essayé de mettre un mur pour séparer, les émissions vont au-delà de ça. On n'est probablement pas du tout dans le même contexte ici, mais il faudra le vérifier, je pense, avec des stations de mesures.

2170 Et c'est clair que s'il survenait des événements qui feraient en sorte qu'on aurait des épisodes de visites à l'urgence parce que des gens ne se sentaient pas bien une fois les travaux de construction commencés, bien, c'est certain que la santé publique n'accepterait pas qu'il y ait un risque réel pour la population et que, compte tenu de certaines informations qu'on peut avoir sur les consultations médicales ou sur les inquiétudes par Info-Santé et autres, bien, c'est certain qu'on réagirait à ce moment-là.

2175 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Deuxième question?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

2180

Oui. Tantôt, au moment, dans le plan d'aménagement, finalement, du site de la mine, au niveau de l'usine de traitement, ce qu'on voit c'est que l'eau est pompée d'un bassin finalement à l'usine de traitement, c'est ce que j'ai compris. Donc, une pompe c'est mécanique, une pompe, ça peut être défectueux, le système de pompage, il peut avoir un problème quelconque, qu'est-ce qui arriverait si, finalement, il y avait un problème au niveau du pompage à l'usine de traitement?

2185

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Donc, c'est quoi les mesures qui sont prises? Comment fonctionne la pompe et quelles sont les mesures qui sont prises si elle était dysfonctionnelle?

2190

**Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, l'eau est récoltée dans des fossés et des bassins qui respectent des critères de la *Directive 019*, donc la période de fonte sur 30 jours et d'événement extrême, 1 dans 2 000; advenant qu'une pompe ne fonctionne pas pendant une journée, on a de la capacité dans le bassin collecteur pour plusieurs jours, voire semaines dépendamment de la période dans laquelle on est dans... on a aussi des pompes d'urgence, et tout ça est calculé dans le système de gestion des eaux.

2195

2200

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais lui, il posait la question, c'est manuel, automatique, le pompage?

2205

**Mme MARTINE PARADIS :**

Le pompage c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

2210

Les pompes?

**Mme MARTINE PARADIS :**

C'est des pompes automatiques.

2215

**LA PRÉSIDENTE :**

Automatiques.

2220

**Mme MARTINE PARADIS :**

Automatiques, oui.

2225

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais qui peuvent évidemment avoir un programme électrique et tout ça. Donc, la réponse c'est qu'il y a plusieurs jours dans le bassin de rétention qu'ils n'ont pas besoin de pomper.

2230

**M. SYLVAIN HÉTU :**

Et ce, juste pour préciser, et ce, même dans les conditions extrêmes au niveau des changements climatiques où est-ce qu'il pourrait y avoir beaucoup de pluie puis on pourrait avoir un épisode de, je ne sais pas, moi, trois semaines de pluie et ainsi de suite?

2235

**LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être mieux expliquer l'événement 1/2 000, là. Ce n'est pas tout le monde qui a ce vocabulaire-là.

2240

**Mme MARTINE PARADIS :**

Oui, c'est ça. Bien, la capacité du bassin collecteur, ce qui contient tout le volume quand on fait la conception, c'est vraiment la période d'eau où est-ce qu'il y en a le plus dans l'année, c'est la fonte de la neige au printemps, c'est ce qui occupe... et on calcule, quand on dit que c'est un événement qui arrive...

2245

**LA PRÉSIDENTE :**

Au 2 000 ans.

2250

**Mme MARTINE PARADIS :**

... au 2 000 ans pour quand tu as des résidus générateurs acides sur ton site minier. Ça dépend de ta catégorie de résidus miniers, donc nous autres, on est assujettis à 1 dans 2 000 ans, donc il y a un événement qui arrive, une pluie qui arrive une fois dans 2 000 ans, plus la capacité de la fonte d'une neige sur 30 jours, donc ça, ça donne ton volume de bassin collecteur.

2255

Donc, c'est des très gros bassins collecteurs qui sont souvent quasi vides ou, dépendamment du manuel d'opération, parce que la conception est faite pour les événements extrêmes, en fonction de la *Directive 0-19*.

2260



2265 **M. SYLVAIN HÉTU :**

D'accord, merci.

2270 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour vos questions.

2275 **M. SYLVAIN HÉTU :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on va prendre une pause de dix minutes.

2280

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

2285

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
M. FRANCIS LACELLE**

2290

**LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais monsieur Francis Lacelle.

2295 **M. FRANCIS LACELLE :**

Bonsoir!

2300 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

**M. FRANCIS LACELLE :**

2305 Ça va bien?

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va bien, vous?

2310

**M. FRANCIS LACELLE :**

Oui. Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le Commissaire, les personnes-ressources, bonsoir! En premier lieu, je me présente, Francis Lacelle, conseiller municipal à Saint-Michel-des-Saints, coordonnateur du Parc régional du Lac Taureau.

2315

Un petit complément d'information par rapport à la question de monsieur Champoux, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2320

Donc, vous n'êtes pas ici pour poser une question?

**M. FRANCIS LACELLE :**

Oui, j'ai deux... j'ai une question après.

2325

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez une question au nom de Saint-Michel-des-Saints ou de vous comme citoyen?

2330

**M. FRANCIS LACELLE :**

Moi, comme citoyen, oui.

2335

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais là, vous complétez l'information, O.K.

**M. FRANCIS LACELLE :**

2340

Oui, c'est pour vous donner l'information pour aider les ministères dans leur recherche, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça fait plusieurs chapeaux en même temps.

2345

**M. FRANCIS LACELLE :**

Oui, c'est ça.

2350 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est correct, on comprend.

2355 **M. FRANCIS LACELLE :**

C'est ça. Depuis une dizaine d'années, on fait des tests d'eau sur le réservoir Taureau avec le réseau de surveillance volontaire des lacs, là, donc il peut être intéressant que vous ayez accès à ça si vous voulez créer une corrélation entre les villégiateurs puis la qualité de l'eau, là. Tantôt vous parliez un peu de ça.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous avez l'information, vous pourriez la déposer derrière?

2365 **M. FRANCIS LACELLE :**

Oui, je pourrais déposer ça. Puis c'est accessible, là, par les ministères, certainement, avec le réseau volontaire des lacs, là.

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est juste qu'on demande de le déposer pour que les citoyens qui sont intéressés le retrouvent rapidement.

2375 **M. FRANCIS LACELLE :**

Oui. Oui, oui, je peux le déposer sans problème. Puis un autre point aussi, on n'a pas d'étude, là, sur l'impact des villégiateurs au réservoir Taureau, que ce soit au niveau municipal ou que ce soit au niveau du parc régional. On n'a pas ça.

2380 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

2385 **M. FRANCIS LACELLE :**

2390 Parfait. Ma première question, j'aimerais savoir de quelle façon seront compactés les résidus miniers potentiellement générateurs d'acide? Seront-ils simplement déchargés sur le sol avec un camion-benne et par la suite, compacter avec une machinerie lourde, un bulldozer, ou une technique optimale de compaction sera utilisée afin d'éviter tout apport en oxygène et ainsi minimiser les risques?

**LA PRÉSIDENTE :**

2395 Parfait, merci. Monsieur Desaulniers?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

2400 Martine?

**Mme MARTINE PARADIS :**

2405 Oui. C'est des résidus filtrés, effectivement, ils sont camionnés et ils sont déposés et ensuite, avec un dozer, on vient faire plusieurs passes. S'il est déposé en couches de 30 à 40 centimètres, puis comme c'est un matériel avec une granulométrie très uniforme, comme un sable, après un certain nombre de passes du dozer, habituellement deux à trois pour les types de résidus filtrés qu'on sait qu'on opère ailleurs, la compaction maximum, elle est déjà atteinte. Et si elle n'est pas atteinte, on fait des planches d'essais.

2410 Là, on a nos résidus au projet de démos, donc on commence nos planches d'essais sous peu pour valider le nombre de passes qu'il faut faire, et s'il y a lieu, d'ajouter une compaction additionnelle. Par contre, d'expérience, des autres sites miniers qui ont des résidus filtrés, il n'y a pas de... habituellement, il n'y a pas de compaction additionnelle nécessaire pour avoir les critères de stabilité.

2415

**M. FRANCIS LACELLE :**

Il n'y a pas de compaction vibrante, là, ou quoi que ce soit avec une plaque, là.

2420 **Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, ça n'apporte rien de plus quand tu as déjà ta compaction maximale avec la passe des camions, le dozer.

2425 **M. FRANCIS LACELLE :**

O.K., merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2430 Un instant, monsieur le commissaire a une question puis après on va enchaîner avec votre deuxième question.

**LE COMMISSAIRE :**

2435

Une question additionnelle, est-ce que vous pourriez nous présenter ou nous fournir une courbe d'essais Proctor typiques avec la position de la teneur en eau que vous visez sur cette courbe-là ou le degré de saturation que vous visez?

2440

**Mme MARTINE PARADIS :**

Oui. Sur la coupe Proctor, c'est à partir de ça qu'on a déterminé notre pourcentage en eau et on peut vous le fournir. J'ai aussi, dans le rapport d'analyse de stabilité, là, les critères pour la compaction. J'ai une note additionnelle.

2445

**LE COMMISSAIRE :**

Dans ce que vous avez déposé, c'est ça?

2450

**Mme MARTINE PARADIS :**

L'analyse de stabilité, elle est déposée, oui.

2455

**LE COMMISSAIRE :**

Oui, mais dans ça, le titre porte aussi propriétés géotechniques, donc est-ce qu'il y a les propriétés avec les essais Proctor dedans aussi?

2460

**Mme MARTINE PARADIS :**

Non. Ça, je peux les fournir.

**LE COMMISSAIRE :**

2465

Ça, vous pouvez?

**Mme MARTINE PARADIS :**

Bien oui, je peux les fournir.

2470

**LE COMMISSAIRE :**

2475

En principe, je pense que toutes les données géotechniques que vous avez en relation mériteraient d'être déposées pour qu'on évite de vous les redemander. Tant qu'à y être, ça me fait penser qu'il y avait – aujourd'hui vous avez parlé que vous aviez refait l'étude hydrogéologique et que l'étude avait été déposée, mais je ne l'ai pas vue, il me semble, en arrière.

**Mme MARTINE PARADIS :**

2480 C'est l'annexe 3 du rapport de prédiction de la qualité des eaux, elle fait partie du chapitre au début, le chapitre...

**LE COMMISSAIRE :**

2485 Non, mais je veux dire, là, vous parlez de l'étude qui est déjà dans l'étude d'impact, mais je parle, vous dites que vous avez fait une révision aujourd'hui de la modélisation?

**Mme MARTINE PARADIS :**

2490 Ah oui, mais... oui, en fait, il y a les données révisées par SNC-Lavalin, ensuite il y a la mise à jour de la modélisation sur FEFLOW avec les rabattements et la courbe de remontée et on a aussi la modélisation de transport des contaminants qui a été faite par Lamont et MDAG.

**LA PRÉSIDENTE :**

2495 Puis ça, c'était sur le registre, l'évaluation environnementale?

**Mme MARTINE PARADIS :**

2500 Non, les deux rapports de SNC ne sont pas sur le registre, on peut les déposer.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ah, O.K., donc ce sera déposé.

2505 **LE COMMISSAIRE :**

Excusez-moi, ils sont où, ces rapports-là?

**LA PRÉSIDENTE :**

2510 Ils ne sont pas là.

**Mme MARTINE PARADIS :**

2515 Ils ne sont pas là.

**LE COMMISSAIRE :**

Vous allez les déposer?

2520 **Mme MARTINE PARADIS :**

Oui, on peut les déposer. Il y en a un qu'on est en train de terminer la version finale parce que ce sont tous des rapports qu'on a accéléré l'émission pour le début de l'audience, là, mais je peux...

2525 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est juste que pour nous, ça fait des changements. Donc, il faudrait qu'à un moment donné, ça ne soit pas ça, mais je comprends que ce n'est pas tout le temps tout fini, là.

2530 **Mme MARTINE PARADIS :**

Non, mais toutes les données sont finies, compilées puis les rédactions, il reste l'approbation finale.

2535 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Donc, ce sera déposé. Votre deuxième question, Monsieur Lacelle?

2540 **M. FRANCIS LACELLE :**

Exact. Ma question, ma deuxième, ce serait quoi, la mécanique, là, suite à une modification au projet minier par rapport, vis-à-vis le processus du BAPE, là? Doit-il ravoir une autre séance publique où les modifications s'effectuent entre la minière et les différents ministères concernés?

2545 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, s'il y avait une modification majeure, bien, majeure, disons assez importante au projet pour que le ministère de l'Environnement juge qu'il faut un peu retourner à la table à dessin? Donc, je vais laisser, puis vous pourrez confirmer s'il y a une consultation du BAPE à la suite de ce changement-là. Je pense que c'est ça le sens de la question?

2550 **M. FRANCIS LACELLE :**

2555 Oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Si la population est reconviée à donner son opinion sur le changement.

2560

**M. FRANCIS LACELLE :**

Exact. Exact, puis par le fait même, juste pour mieux orienter ma question, à savoir un peu c'est quoi la différence entre une modification majeure puis mineure, ce serait un peu quoi?

2565

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, dans le fond ce qui déclencherait...

2570

**M. FRANCIS LACELLE :**

Oui. Exact.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

2575

Oui, bonjour, Marie-Lou Coulombe, ministère de l'Environnement. Donc, la première question c'était s'il y a des consultations du BAPE dans le cadre de la modification d'un décret, si je comprends bien?

2580

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, la première question c'est, c'est quoi qui engendrerait une modification, puis si cette modification-là doit avoir lieu, est-ce qu'il y a une nouvelle consultation du BAPE sur la modification.

2585

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

O.K. Donc, s'il y a des modifications qui changent l'évaluation des impacts du projet, il y a une modification de décret qui est nécessaire et il n'y a pas de consultation du BAPE qui est faite dans le cadre d'une modification de décret. Par contre, si la modification est suffisamment importante pour être visée par un assujettissement à la procédure, donc dans notre règlement on a l'assujettissement de nouveaux projets miniers, comme celui-ci, mais il y a aussi un assujettissement qui est prévu dans le cas où il y a une augmentation de la superficie de l'exploitation de plus de 50 %. Donc, dans ce cas-là, ça réenclencherait la procédure. Mais dans les autres cas, ce serait une modification de décret.

2590

2595

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, une modification de décret ne déclenche pas la procédure du BAPE, c'est plutôt l'agrandissement ou, dans le fond, parce que quand la procédure d'évaluation, elle est... nous, on fait partie de la procédure d'évaluation, donc si elle n'est pas déclenchée, le BAPE n'est pas déclenché. Par contre, il y a toujours des articles que le ministre peut déclencher lui-même. Donc, je veux dire, il y a d'autres dispositions puis ça, c'est évidemment à la discrétion du ministre.

2600



**M. FRANCIS LACELLE :**

2605

O.K., parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

2610

C'est bon? Merci.

**M. FRANCIS LACELLE :**

2615

C'est bon. Parfait, merci.

---

**Mme JOSÉE GAGNON**

2620

**LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant monsieur Gilles Cartier. Il n'est pas encore parmi nous, monsieur Cartier? Donc, madame Josée Gagnon. Bonsoir!

2625

**Mme JOSÉE GAGNON :**

2630

Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Monsieur le Commissaire. Je constate qu'hier, j'ai oublié de me présenter. Alors, je suis résidente de Saint-Michel-des-Saints et je suis aussi ornithologue amateur depuis plus de 20 ans. Je participe à différents programmes d'inventaire de la faune aviaire, entre autres le suivi des populations d'oiseaux en péril et le recensement des oiseaux nicheurs qui sont des programmes d'Environnement Canada.

2635

Alors, suite aux réponses obtenues ce midi à ma question sur l'application de la *Loi sur les oiseaux migrants*, j'ai une nouvelle question. En cas exceptionnel de déboisement en période de nidification, la mesure d'atténuation prévue dans l'étude d'impact, c'est un inventaire de nids et la création de zones d'exclusions.

2640

Je voudrais savoir quel serait le protocole utilisé pour procéder à un inventaire de nids de plus de 50 espèces d'oiseaux possibles dans la zone, et serait-il possible de déposer ce protocole qui n'est pas, à ma connaissance, dans les annexes de l'étude d'impact.

**LA PRÉSIDENTE :**

2645

Merci pour la question. Monsieur Desaulniers?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Frédéric?

2650

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Oui, le protocole n'est pas encore établi, dans le fond, donc on va le travailler avec l'aide des ministères concernés. Et donc, on peut le travailler dans les prochaines semaines. Donc, le protocole n'est pas encore établi.

2655

**LA PRÉSIDENTE :**

Pouvez-vous faire, comme les grandes lignes? Je dis ça dans la mesure où... c'est volontaire, là.

2660

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bien, c'est de l'inventaire. Donc, c'est au niveau de l'inventaire, donc l'écoute des chants le matin au niveau des... selon les standards prévus par rapport aux inventaires de l'avifaune, et puis si on identifie des espèces à statut particulier, bien là, dans ce cas-là, on procéderait à la zone d'exclusion. Mais évidemment, je ne suis pas un expert en avifaune, donc je vais revenir avec cette question-là.

2665

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Je pourrais peut-être compléter étant donné que madame semble une experte assez pointue, on serait très ouverts à avoir des suggestions peut-être qu'elle pourrait amener pour qu'on puisse bonifier ce que SNC même est capable de fournir.

2670

2675

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous avez un bon sujet pour votre mémoire, apparemment.

2680

**Mme JOSÉE GAGNON :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2685

Puis j'enchaînerais, en fait, parce que vous avez parlé des espèces à statut, en réalité je suis intéressée à entendre madame Benoît sur – quand je lisais l'étude d'impact je voyais que, dans le fond, on n'a pas fait beaucoup de recensement de trois espèces de tortues plus une couleuvre. Bien, en fait, c'est des espèces à statut, donc il n'y avait pas... ils n'en ont pas vu

2690 durant les inventaires. Mais qu'est-ce qu'on fait dans ce temps-là? Parce qu'évidemment, parce qu'il n'y en a pas beaucoup, il n'y a pas d'inventaire, mais en réalité, par principe de précaution, il faut comme avoir un protocole au cas où qu'il y en ait.

2695 Puis là, j'ai vu que la démarche, elle est peut-être tout à fait réglementaire, mais la démarche c'est de, au moment qu'il y en a une, de s'en occuper. Mais est-ce qu'il y a des affaires plus préventives que ça? J'aimerais voir c'est quoi, ce que le gouvernement demande, en réalité, pour ces espèces à statut.

2700 **Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2700 Donc, Amélie Benoît, donc secteur de la Faune. En fait, nous, à la base, comme je dis, le projet est analysé sur nos lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques. Donc, ça, c'est une première chose, et donc on est aviseurs dans le procédé. Par la suite, nous, on a, comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, nos protocoles standardisés, lesquels ont été consultés, 2705 là, l'initiateur pour le projet. Donc, pour réaliser les différents inventaires, que ce soit micromammifère, l'avifaune, l'herpétofaune, etc., et dont fait partie les EMV, donc espèces menacées et vulnérables et susceptibles de.

2710 Par après, là, dans les résultats qui ont été obtenus et qu'on a été informés, de l'initiateur, dans le cas des tortues, notamment, bien, les inventaires au moment où SNC, si je ne me trompe pas, a réalisé les inventaires, bien, les conditions n'étaient pas optimales pour ces deux espèces-là, notamment couleuvres et tortues. Et donc, si je ne me trompe pas, dans les réponses qu'on a reçues récemment, ces inventaires-là, notamment des sites de ponte, vont être faits au printemps 2020.

2715 Soit dit en passant, après coup, bien, c'est ça, toutes les mesures en lien avec une espèce potentiellement présente, parce que pour l'instant, si on se réfère au cas des tortues, notamment la tortue des bois qui serait susceptible d'être présente sur le site, mais qu'on n'a pas recensée comme telle, bien, on considère qu'elle est présente sur le site, donc les mesures doivent être, 2720 comment dire, considérées...

**LA PRÉSIDENTE :**

2725 Comme si elle était là.

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2730 Comme si elle était présente sur le site. Après coup, comme je vous dis, on est toujours en analyse environnementale avec ces différents volets-là, pour les mesures d'atténuation générales et après ça, spécifiques pour les EMV ciblées et présentes sur le site, évidemment, donc ça, ça va se peaufiner au fil du temps. Mais, comme on dit, on attend encore les inventaires du printemps pour, notamment, ces deux espèces-là.

Mais s'il y a d'autres précisions, évidemment, je peux les demander avec nos experts chez nous.

2735

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, non. Moi, c'était juste d'entendre votre position puis en réalité, ce qui arrive avec les espèces à statut, c'est souvent la pression sur les projets, l'accumulation de projets, donc la question qu'on se pose souvent, c'est à chaque projet, chaque projet n'ait jamais un impact sur l'espèce, mais on a plusieurs projets. Est-ce que vous avez des nouvelles orientations du développement qui s'en vient?

2740

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

Bien, pour l'instant, on a les lignes directrices sont établies depuis 2015, nous, on va toujours sur le concept d'aucune perte nette d'habitat, puis ça, c'est une des premières lignes directrices, il y en a dix. Après ça, on va à ne pas fragmenter les habitats, on y va avec des réglementations et des applications réglementaires, ça va de soi. Donc, il y a vraiment tout un descriptif dans le document qu'on a déposé en début de séance. Mais pour l'instant, il n'y a pas d'évolution ou changement...

2745

2750

**LA PRÉSIDENTE :**

Il n'y a pas de démarche...

2755

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

Pas de démarche, non.

2760

**LA PRÉSIDENTE :**

Des démarches pour les effets cumulatifs sur les espèces à statut.

2765

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

Bien, pas à ma connaissance, mais ça, c'est un élément que je pourrais m'informer, moi, à mon central à Québec, sans problème.

2770

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci. Vous aviez une deuxième question?

**Mme JOSÉE GAGNON :**

2775

Absolument. Alors, ma deuxième question concerne les espèces d'oiseaux menacés. Selon les données présentées dans l'étude d'impact, il y aurait possiblement deux espèces à statut particulier dans la zone restreinte. Mais depuis le dépôt de l'étude, il y a une autre espèce qui s'est ajoutée.

2780

Ma question est, comment les données qui bougent dans le temps seront-elles tenues à jour d'ici l'autorisation du début du projet, surtout en ce qui a trait aux espèces à statut particulier, et est-ce que ces nouvelles données seront considérées par le projet?

2785

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Desaulniers à monsieur Gauthier?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

2790

Effectivement. Frédéric?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2795

Bien, en fait, au niveau de la nouvelle occurrence, je n'étais pas au courant. Donc, on va en prendre connaissance puis on va l'évaluer.

**LA PRÉSIDENTE :**

2800

Mais comment se fait, disons, la mise à jour pour vous? Parce qu'en réalité, dans le fond, l'idée c'est d'être alerte puis de faire la mise à jour, est-ce que le gouvernement vous informe ou comment ça fonctionne?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2805

Pas dans ce cas-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2810

Non? O.K.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2815

Donc, on va rester vigilants par rapport à ça.

**Mme JOSÉE GAGNON :**

Mais ma question n'était pas nécessairement sur ce cas-là, qui est un...

2820

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est le processus de mise à jour, comment il se met à jour.

2825

**Mme JOSÉE GAGNON :**

Exact, oui.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2830

Bien, je ne sais pas si au niveau des ministères concernés, il y aurait un processus d'alerte, quelque chose qu'on peut s'abonner pour...

**LA PRÉSIDENTE :**

2835

Pour être informés en tout temps.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2840

Oui, c'est ça, ou sinon, bon, on va rester vigilants de notre côté à ce niveau-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Madame Benoît?

2845

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

Amélie Benoît, secteur Faune. De notre côté, en fait, là, c'est ça, j'apprends aussi qu'il y avait peut-être une autre occurrence trouvée sur le site comme tel. Il n'y a pas de mécanisme automatique qui fait qu'on est informés d'une nouvelle découverte à moins d'un observateur qui nous appelle et nous dépose cette nouvelle information-là que, là, nous, on collige dans notre système de géoréférences, si je peux dire ça comme ça. Puis le temps que toutes ces mentions-là, que ce soit les oiseaux, l'herpétofaune, amphibien, reptile, mammifères, tout ça, ils ont chacun des logiciels, disons ça comme ça. Puis on a notamment le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, là, le CDPNQ, qui va regrouper après les mentions de ces espèces menacées là.

2850

2855

2860 Donc, là, de notre côté, je peux m'informer pour avoir, parce que ça, c'est les informations fauniques, comme ça, et la récolte de données, à savoir à quel moment et à quelle fréquence pour chacune des espèces parce que, comme je vous disais, c'est assez scindé, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2865 Oui, mais sauf qu'en fait, pour répondre à sa question, c'est qu'il n'y a pas de mécanisme, je veux dire, vous n'alertez pas l'initiateur puis donc vous devez...

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2870 Bien, l'idéal, c'est l'initiateur parce qu'après coup, comme je vous dis, si nous, on a émis un avis puis que ça ne comporte pas toutes les composantes fauniques du projet, bien, là, il y a un manquement quelque part, là. Mais comme je vous dis, dans ce cas-ci, on n'a pas eu d'information non plus et il n'y a pas de mécanisme comme tel.

**LA PRÉSIDENTE :**

2875 Mais ce que vous avez donné comme information, Madame Gagnon, est-ce que vous apportez cette connaissance-là ou c'est un exemple pour savoir comment?

**Mme JOSÉE GAGNON :**

2880 C'est un exemple parce que moi, je suis au courant, c'est moi qui ai fait la découverte, mais c'est un hasard, alors je me demandais...

**LA PRÉSIDENTE :**

2885 Sauf qu'en même temps, c'est peut-être une information que vous voulez apporter dans le cadre de l'enquête. Des fois, c'est des belles opportunités, ça.

**Mme JOSÉE GAGNON :**

2890 Oui, mais ma question était plus sur le mécanisme, étant donné que le projet n'est pas encore approuvé, mais d'ici au temps qu'il va être approuvé, il peut y en avoir d'autres découvertes aussi par d'autres personnes, et je voulais juste savoir s'il y a un mécanisme de mise à jour pour le projet.

2895 **LA PRÉSIDENTE :**

2900 Moi, ce que j'entends, c'est que c'est un mécanisme de collaboration avec le milieu ainsi que la vigilance des gens qui s'occupent de leur projet.

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2905 Bien, voilà, c'est ça, dans le fond. Comme je vous dis, la majeure mise à jour qu'on a, c'est souvent, c'est ça, des collectes de riverains, d'ornithologues de clubs X qui nous ramènent des... avec, toujours après ça, nous, quand on a une mention, bien, on va demander des précisions sur les coordonnées GPS, une photo de l'espèce, du spécimen qui a été trouvé, à quel endroit, bon, etc., mais c'est beaucoup la participation, là, collective.

**LA PRÉSIDENTE :**

2910 Du public. Du milieu.

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2915 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2920 Parfait, merci.

**LE COMMISSAIRE :**

2925 J'avais une question. Dans le document de demande d'engagement, il est indiqué que l'initiateur devra s'engager à mettre en place des clôtures d'exclusion lors de travaux d'aménagement. En quoi consistent ces clôtures d'exclusion et comment est-ce qu'elles seraient utilisées?

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2930 Vous voulez parler du matériel de la clôture comme telle ou...

**LE COMMISSAIRE :**

2935 En quoi ça consiste, les clôtures d'exclusion, est-ce que c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

2940 À quoi qu'elles servent, dans le fond, comment ça protège. Juste expliquer le mécanisme.

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

C'est ça. Bien, en fait, c'est justement, si on a des découvertes dans ce cas-là pour lequel on parle, c'est souvent les tortues, les sites de ponte, mais c'est que là, on va aller comme



2945 ceinturer, si on veut, ce site-là potentiel de pompe – bien, on a eu un recensement, un inventaire –  
et donc, là, bien, c'est que c'est donc protégé. On ne peut plus y avoir accès et là, l'habitat, du  
moins durant la ponte, est protégé pour cette espèce-là. Ça fait que c'est vraiment de ceinturer,  
carrément les fonctions d'une clôture standard.

**LA PRÉSIDENTE :**

2950 C'est juste pour les tortues ou il y a d'autres espèces que...

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

2955 Bien, notamment, c'est beaucoup pour les tortues pour les sites de ponte, après ça, il faut  
voir pour... ça peut être appliqué, et on s'entend que les animaux, c'est quand même assez  
statique. Une couleuvre, on ne peut pas la clôturer comme telle, mais par contre, les sites de  
ponte sont très ponctuels et fixes. Donc ça, il y a moyen de les délimiter, là.

2960 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., parfait.

**LE COMMISSAIRE :**

2965 Merci.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

2970 J'ai juste un petit complément.

**LA PRÉSIDENTE :**

2975 Pardon, oui?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

2980 On voulait juste compléter pour le processus pour relever, que le processus simple serait  
d'envoyer un courriel à Frédéric Gauthier si vous voyez des oiseaux à espèces menacées que  
vous voulez rapporter à la compagnie, juste envoyer un courriel à Frédéric F. Gauthier à Nouveau  
Monde.

**LA PRÉSIDENTE :**

2985 Merci, Madame.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

De notre côté, on avait un complément aussi.

2990

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2995

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Dans le fond, dans le cadre de l'étude d'impact, on a un processus de consultation avec la Faune qui peut nous transmettre les mises à jour qu'il a reçues dans le cadre de l'étude et aussi, dans les autres autorisations.

3000

**Mme JOSÉE GAGNON :**

Parce que je sais qu'au niveau des oiseaux, la banque de données de SOS Pop, qui est le suivi des populations d'oiseaux en péril, cette base de données là, elle est mise à jour à tous les deux, trois mois et je sais que Nouveau Monde Graphite a pris en partie les données de cette base de données là, ça fait que je me demandais s'ils pouvaient, comme, aller vérifier régulièrement s'il y a des nouvelles espèces qui s'ajoutent.

3005

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour votre contribution, vraiment. Monsieur Alexandre Mathieu-Vaugeois.

3010

3015

---

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS**

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

3020

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

Bonsoir! Donc, Alexandre Mathieu-Vaugeois de Saint-Michel-des-Saints. Donc, ma question est la suivante : considérant qu'une fois que la mine sera en fonction et imbriquée dans le patrimoine économique et social, les actuelles prétentions de démarrage reliées à des mesures d'atténuation d'impact qui dépassent les exigences minimales prévues par le règlement en vigueur seront éligibles à des demandes de modification, soit à la convenance de la minière ou selon les contraintes d'application qui vont être rencontrées, et que ces demandes seront analysées et possiblement acceptées par le cadre ministériel, sans nécessairement faire l'objet

3025

3030 d'autres consultations publiques pour autant qu'elles soient en conformité avec les normes et  
règlements en vigueur, pourrait-il être louable ou souhaitable que la municipalité obtienne une  
entente officielle légale liant la minière et ses futurs administrateurs et comportant une garantie  
incluant des compensations financières si un non-respect de certaines modifications des  
3035 modalités énoncées au projet par l'initiateur survenait, afin de sécuriser sa position et son  
territoire en lien avec le projet?

**LA PRÉSIDENTE :**

3040 Donc, dans le fond, s'il y avait des modifications au projet, dans le cadre de la procédure,  
donc le projet qu'il a présenté, s'il y avait trop de modifications, vous voudriez qu'il y ait une  
entente avec Saint-Michel-des-Saints pour s'assurer...?

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3045 Qu'en fait, d'un côté, on a la garde ministérielle qui assure le forfait minimal décent de base,  
d'un autre côté, on a le forfait upgradé avec des horaires adaptés, une carboneutralité, une flotte  
électrique, un mode de stockage novateur des déchets en codisposition, géomembrane, même si  
ce n'est pas nécessairement de mise, mise en place d'études de suivi de la qualité de l'air,  
aménagement esthétique, voire même touristique...

3050

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, dans le fond, c'est que ces engagements-là soient béton en haut avec une garantie.

3055

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

Oui, considérant que le domaine minier est un domaine à risque, à haut risque financier,  
précaire, mais que ces risques-là ne soient pas pris par les gens qui acceptent, la municipalité qui  
accueille un projet comme ça.

3060

**LA PRÉSIDENTE :**

3065 Je comprends. Nous avons eu une question similaire, mais vous avez quand même un  
changement dans la question. Hier, je veux juste la résumer, vous pourrez renchérir, c'était qu'en  
réalité, le statut juridique de Nouveau Monde Graphite, peu importe ce qui arrive à Nouveau  
Monde Graphite, tous les engagements qui ont été pris, écrits, verbaux et tout ça, ça suit le  
contrat, le statut juridique. Donc ça, c'est protégé en soi, légal.

3070 Par contre, ce que vous souhaitez c'est peut-être qu'il y ait un engagement un peu  
additionnel avec la municipalité, donc outre le statut juridique c'est d'avoir, peut-être avoir une  
garantie additionnelle. C'est ce que je comprends.

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3075 Oui, en fait, je veux savoir si ce serait souhaitable et, en sous-question, si la minière serait ouverte à sceller ses paroles, ses prétentions d'une façon plus juridique vis-à-vis la municipalité.

**LA PRÉSIDENTE :**

3080 Mais en réalité, effectivement, il y a des choses auxquelles vous vous êtes engagés qui sont liés au décret. Donc, vous allez avoir un décret puis ça, c'est légal. Là, la question c'est, est-ce que les programmes volontaires ou les intentions, dans le fond, il y a quand même plusieurs... ça bouge beaucoup donc vos intentions, est-ce qu'il serait judicieux, comme il le pose comme question, dans le fond, est-ce que ça pourrait faire l'objet d'une entente administrative avec la municipalité, parce que ce n'est pas légalement requis?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3090 Bien, c'est une question très englobante. Le projet minier lui-même, je ne pense pas, est sous administration municipale, c'est vraiment l'administration, ça fait que ça rentre dans le décret, c'est le ministère de l'Environnement ou le MERN qui va établir le décret puis le bail d'exploitation après. Ça fait que c'est un contrat comme tel qui va avec des conditions.

3095 Les choses qui ne feront pas partie du décret, qu'on pourrait faire comme entente, on a fait une entente déjà avec Saint-Michel-des-Saints pour un partage des bénéfices qui est en dehors un peu du mandat des ministères, il faudrait voir à la pièce les engagements qui sont mentionnés.

**LA PRÉSIDENTE :**

3100 Mais c'est-à-dire mettons, par exemple, si on prenait le plan de transition dont on parlait un peu plus tôt aujourd'hui, donc le plan de transition, il n'y a pas un document encore, ce n'est pas comme concret, là, encore – je ne dis pas que ça ne va pas l'être – mais ça, ça n'ira pas dans le décret, en principe.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3105 Bien, c'est pour ça, mon engagement ne pourra pas être dans le concret encore tant que... ça va être à la pièce.

**LA PRÉSIDENTE :**

3110 Mais c'est ça, la nature de la question. Je ne dis pas que vous devez répondre tout de suite, mais c'est tous les...

3115

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Exact. Mais on est ouvert à faire des ententes légales...

3120 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est tous les niveaux – moi, c'est ça que je comprends, là. C'est que tous les niveaux un peu, on le dit parce qu'on pense que c'est une bonne idée, mais qu'il n'y a pas encore un papier, un contrat, tout ça. Donc, les citoyens cherchent à se sécuriser par rapport à ça. Donc, 3125 vous n'avez pas besoin de me répondre maintenant, mais je pense que c'est juste une réflexion pour comment garantir les autres portions d'engagements qui ne sont pas attachées au décret qui va être émis par le ministre de l'Environnement.

Un instant, je crois que madame Coulombe veut réagir?

3130

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Oui, je voulais, dans le fond, peut-être spécifier certains éléments par rapport aux modifications de décret, là, puis je vais laisser Maud vous donner cette réponse-là.

3135

**Mme MAUD ABLAIN :**

Oui. Maud Ablain. Je voudrais revenir sur la possibilité de modifier un décret, ce n'est quand même pas quelque chose qui est fait de façon récurrente et fréquente. Les engagements qui sont pris par le promoteur, c'est sur cette base-là que le projet sera analysé et autorisé ou non. Et les modifications de décret qu'on rencontre généralement dans les projets miniers, ça va être justement des agrandissements, une modification d'un emplacement, mais les engagements pris qui font, dans le fond, le coeur du projet puis qui font qu'il est acceptable ou non, ce n'est pas à la pièce, là, qu'il va y avoir des modifications au décret.

3140

3145

On rappelle que la modification de décret, ça retourne au Conseil des ministres, donc c'est le gouvernement qui redonne une décision sur les modifications apportées. Donc, ce n'est pas non plus quelque chose qui se fait de façon fréquente et régulière, là, dans un projet minier. Donc, c'était la première chose.

3150

Puis aussi, oui, c'est ça. L'ensemble des préoccupations, comme on l'a déjà mentionné, sont prises en note par le Ministère et ça va faire aussi partie de l'analyse qui va être faite par le Ministère et c'est aussi sur cette base-là que le projet sera autorisé ou non. Donc, c'est ça. Ce n'est pas un processus qui se fait de façon régulière, la modification de décret.

3155

**LA PRÉSIDENTE :**

3160 Bien, d'ailleurs, je crois que c'est un avantage que la consultation publique, dans le fond, l'ensemble des préoccupations citoyennes entrent dans l'analyse plus technique du Ministère.

Deuxième question?

**LE COMMISSAIRE :**

3165 J'avais un complément de question à madame Fournier. Est-ce que ce ne serait pas justement un des rôles qu'on doit s'attendre ou des fonctions qu'on doit s'attendre du fameux comité de suivi? Est-ce qu'il n'est pas là aussi pour, en fait le mot suivi veut dire, est-ce qu'il suit les engagements aussi du projet ou de tous les intervenants, c'est quoi? Est-ce que ça ne serait pas un lieu d'intervention?

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

3170  
3175 Cristine Fournier, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Oui, c'est des choses qui peuvent être prévues au comité de suivi, effectivement, puis probablement qui seraient pertinentes, là, oui.

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3180 Si vous me permettez?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, un complément sur le même sujet, après on passera à votre deuxième question.

**M. JEAN-FRANÇOIS AUBIN :**

3185  
3190  
3195 Oui, sur ce sujet-là, juste noter à la commission que dans le cadre des réponses aux questions qu'on a fournies, on nous a demandé de détailler entre autres des éléments préliminaires du programme de suivi auprès du milieu humain, puis il y a eu une attention particulière qui a été portée sur à suivre des indicateurs qui touchent également les volets, là, je pourrais dire, qui ne sont pas nécessairement rattachés directement aux conditions de décret. Donc, pour suivre la réalisation des engagements de Nouveau Monde, il y a déjà des mesures qui sont prévues dans le cadre du programme de suivi milieu humain, puis qui pourra être retravaillé puis bonifié, effectivement, avec le comité de suivi qui sera mis sur pied.

**LA PRÉSIDENTE :**

3200 Mais c'est ça. Dans le fond, le comité de suivi, si vous étiez là – vous n'étiez pas là à la séance de l'après-midi, étiez-vous là? Dans le fond, c'est aussi l'implication des citoyens. Donc, il y a une responsabilité qui vous revient d'être vigilants face à tout le monde, face à chacun d'entre nous, dans le fond, et il y a peut-être lieu, justement, c'est un forum, le comité de suivi, pour s'assurer que les engagements qui ont été dits, écrits vous reviennent.

3205 Excusez-moi, je me permets, là, c'est juste que je pense que le concept d'un comité de suivi a été expliqué tout à l'heure. Vous pouvez confirmer si vous voulez.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

3210 Je confirme.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

3215 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Madame la Présidente, on voulait juste aussi vous assurer que les engagements sont suivis par le contrôle dans notre ministère également.

3220 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Bien, les 13 engagements ou vous voulez dire aussi les conditions dans le décret, par exemple, là?

3225 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Tous les engagements de l'étude d'impact, là, qui sont pertinents pour le contrôle sont suivis.

3230 **LA PRÉSIDENTE :**

3235 Oui, effectivement, puis il y a beaucoup sur le plan d'intégration du territoire, par exemple. Donc, il y a quand même des gros volets de l'aspect volontaire qui fait partie de l'étude d'impact et qui fait partie, dans le fond, du travail du ministère pour faire le suivi. Ça fait que ce qui pourrait être intéressant, moi je crois que ce serait de valider et départir ce qui est dans l'étude d'impact puis ce qui ne l'est pas, puis ça pourrait donner peut-être une forme de mandat de suivi pour votre futur comité de suivi, par exemple.

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3240

Parce qu'en fait, ce que je comprends c'est que ce soir, dans les trois derniers jours, il y a des choses mentionnées qui font partie des mesures d'atténuation, mais les choses mentionnées du plan d'intégration ne feront pas nécessairement partie du décret.

3245

**LA PRÉSIDENTE :**

3250

Mais le plan d'intégration, ça en est un que je crois qu'il est dans les engagements, mais par contre, par exemple, il y avait un plan de transition dont on parlait, par exemple pour le plan de transition avant et à la fin. Ça, personnellement, je ne l'ai pas lu, donc je ne sais pas si c'est attaché à l'étude d'impact. Dans le fond, c'est là qu'il faut départir qu'est-ce qui est attaché à l'étude d'impact et qu'est-ce qui ne l'est pas.

Oui, Madame Coulombe?

3255

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Oui. Bien, dans le fond, le plan a été présenté dans l'étude d'impact de façon préliminaire, mais c'est sûr qu'on n'a pas les détails à ce niveau-là.

3260

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais il a été demandé dans un engagement ou dans un commentaire?

3265

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Le plan de transition à la fermeture?

**LA PRÉSIDENTE :**

3270

Non, le plan d'intégration?

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Ah oui, le plan d'intégration, oui, oui.

3275

**LA PRÉSIDENTE :**

3280

Lui, je pense qu'il est associé à l'étude d'impact. Mais vous allez voir, autant l'analyse du Ministère que le BAPE, on risque de pouvoir faire un peu d'éclairage là-dessus, c'est notre rôle d'éclairer le ministre dans sa décision.



**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

Parfait, merci.

3285

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, votre deuxième question

3290

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

Ma deuxième question, en fait, venait en lien avec la première, elle a été un peu... elle a trouvé sa réponse un peu dans les propos de l'initiateur considérant sa volonté à offrir des garanties supplémentaires pour les choses qui n'étaient pas justement encadrées par le décret ou la surveillance ministérielle. Je ne sais pas s'il avait des choses à rajouter là-dessus, c'était simplement pour venir sécuriser la communauté municipale.

3295

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, dans le fond, vous, votre suggestion, c'est l'entente avec le municipal, mais là, j'ai envoyé la question puis je pense que, bon, ce n'est peut-être pas le rôle de la municipalité, donc il y a lieu de réfléchir à comment, dans le fond, est-ce que vous vous engagez à – juste à répondre à cette question-là dans les 48 prochaines heures –, en réalité, c'est de savoir, les proportions qui ne sont pas dans l'étude d'impact, comment sécuriser et répondre à la préoccupation du milieu. Dans le fond, c'est que si jamais, on ne sait pas, là, dans deux ans, il y a des changements administratifs puis quelque chose qui a été engagé, bien, il manque de suivi dessus. Donc, là, ce qu'on cherche à avoir c'est une sécurisation des engagements qui ont été faits. Donc, vos engagements volontaires au-delà des lois et au-delà de votre décret.

3300

3305

3310

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

En fait, les engagements qu'on a parlé dans les derniers jours, je crois qu'ils sont tous dans l'étude d'impact.

3315

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui? Vous pensez qu'il n'y a rien dans ce que vous avez dit...

3320

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Bien, il faudrait qu'on pense, là, mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

3325 Comme le plan de transition, la fermeture...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3330 Oui, c'est dedans.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est dedans?

3335 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Oui, c'est une mesure qu'on a identifiée, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3340 Donc, vous confirmez que tout est attaché dans l'étude d'impact. Donc, en principe c'est votre engagement dans votre étude d'impact.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3345 Oui, j'essaie de voir moi aussi. Comme, par exemple, le plan d'intégration au territoire, je ne sais pas comment exactement il va s'inscrire dans le décret, mais il y a beaucoup de... c'est un plan directeur, donc il y a beaucoup encore de, tu sais, il faut créer l'OSBL et faire une entente entre l'entreprise et l'OSBL, donc il y a beaucoup d'ententes, effectivement, qui restent à sceller. 3350 On s'engage à les faire, ces ententes-là, à faire le processus, mais elles ne seront pas nécessairement prises avec la municipalité, avec un ministère en particulier, mais on s'engage à suivre le processus légal nécessaire pour implanter ce qui est dans l'étude d'impact aujourd'hui, qu'on a présentée dans le cadre de la commission.

**LA PRÉSIDENTE :**

3355 Parfait. Donc, en principe ils seraient tous dans l'étude d'impact. C'est la réponse qu'on a pour l'instant, donc ils devraient être rattachés à l'autorisation du ministre de l'Environnement.

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3360 Ce qui signifierait, par exemple, qu'une annulation, un problème avec le projet de la piste cyclable, par exemple, pourrait entraîner une modification de décret?

3365

**LA PRÉSIDENTE :**

Je ne pense qu'une modification...

3370 **M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

J'ai pris un exemple au hasard, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3375

Oui, mais c'est peut-être au niveau des suivis, là. Je vais demander à madame Coulombe de répondre.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

3380

Le plan d'intégration du territoire, c'est une mesure d'atténuation et il n'a pas encore été analysé, là. Donc, il va être déposé puis il va faire l'objet d'une analyse à cette étape-ci. Mais il faudrait...

3385 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce que c'est... en fait, il y a un niveau de détail.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

3390

Oui, c'est ça. L'étude d'impact, dans le fond, on est à un niveau un peu plus général qu'à l'étape des autorisations en vertu de l'article 22 où là on demande des plans et devis spécifiques là, pour les aménagements. Donc, l'étude d'impact c'est, on regarde des concepts un peu plus généraux, là, que le plan spécifique du sentier de vélos de montagne, par exemple.

3395

**LA PRÉSIDENTE :**

3400 Donc, ce n'est peut-être pas la réponse que vous souhaitez, mais encore là, c'est un bon élément peut-être pour votre mémoire, puis aussi, comme je disais, le comité de suivi, c'est un peu son rôle, donc vous pouvez, si jamais il y a un remaniement, apparemment ils ont eu de la difficulté à recruter la dernière fois, donc peut-être que cette fois-ci après le BAPE, vous n'aurez pas de problèmes à recruter.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

3405

Mais on aurait quelque chose à rajouter aussi par rapport à ce qui n'est pas dans l'étude d'impact. Dans le fond, nous, on ne s'occupe pas des ententes entre les propriétaires qui font l'objet d'une entente dans le programme d'acquisition.

**LA PRÉSIDENTE :**

3410

Oui, bien sûr.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

3415

Donc, le programme d'acquisition, de façon générale, lui, il est dans l'étude d'impact, mais pas les ententes entre les propriétaires.

**LA PRÉSIDENTE :**

3420

Merci pour la précision. Merci, Monsieur Mathieu-Vaugeois.

**M. ALEXANDRE MATHIEU-VAUGEOIS :**

3425

Merci.

---

**M. CLAUDE BOUTIN**

**LA PRÉSIDENTE :**

3430

J'inviterais maintenant monsieur Hugo Lapointe. Il n'est pas là? Je vais prendre donc maintenant monsieur Claude Boutin.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3435

Bonsoir, Claude Boutin, résident de Saint-Zénon depuis trois ans, anciennement de Saint-Michel-des-Saints. On a parlé rapidement tantôt de la faune et puis la petite couleuvre verte. Le 13 septembre à 13 h 58, elle est ici filmée sur le chemin des Cyprès, c'est juste l'autre côté du pont Plouffe. Alors, elle existe. Petite parenthèse. Elle est ici. Cherchez-la pas, elle est ici.

3440

Bon. Alors, je voulais savoir, au printemps – écoutez, on est en 2019 – au printemps 2018, le niveau de la rivière Matawin au niveau du pont Plouffe a débordé sérieusement, même qu'à la crémérie du village, puis il y a plusieurs témoins qui pourront corroborer ces faits, la route était fermée, on a même fait les nouvelles.

3445

Alors, je voulais savoir si ça a été pris en compte que le niveau printanier empêche la circulation, soit sur le chemin des Cyprès ou sur le chemin Matawin Est. Alors, ça va modifier beaucoup, suite à la fonte des neiges très rapide – l'accumulation ici à Saint-Michel-des-Saints, étant donné la géographie, on a un peu plus de neige qu'à Montréal –, alors je voudrais savoir si

3450

ça a été pris en ligne de compte dans les études, disons, de transport et d'orientation pour le chemin acheminant de l'usine, de la mine, à Montréal, on pourrait dire, à la sortie du village.

3455 Et puis je veux avoir une confirmation de monsieur Desaulniers, qui vient, il n'y a pas trop longtemps, a parlé d'une route, parce qu'on parlait de route solide, là, de faire une route qui est stable à long terme et ne pas être obligé de, on parlait de fonds végétaux, tout ça, alors je voudrais savoir si j'ai vraiment bien entendu 35 mètres plus fossé. Parce que d'ici à Joliette, il n'y a pas une route qui a 35 mètres. La 131 a dix mètres, 30 pieds.

3460 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., parfait.

3465 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Alors, je voulais être sûr que j'aie bien compris, 35 mètres plus fossés. Je ne sais pas si on peut...

3470 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon, mais on va commencer par votre première, on va y aller en ordre.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3475 D'accord. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous voulez y aller à l'envers?

3480

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Pour l'accès, pour disons la sortie de la mine et tout ça, est-ce que ça a été prévu de tenir en compte l'inondation printanière qui est régulière?

3485

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, l'inondation printanière sur...

3490 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Oui. Ce n'est pas à tous les 2 000 ans à Saint-Michel-des-Saints, c'est régulier, tout le monde peut corroborer.

**LA PRÉSIDENTE :**

3495

Parfait. Puis après, sur la notion de 50 mètres. Alors, Monsieur Desaulniers?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3500

35 mètres, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3505

35 mètres, oui.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3510

Bien, là, étant donné que la première me concerne... la deuxième me concerne, le 35 mètres, c'est l'empattement complet de la route, ça inclut les fossés parce qu'on veut faire aussi un sentier multifonctionnel. Ça fait que notre route qu'on veut construire, un fossé, sentier multifonctionnel. Je pense que ça incluait aussi un sentier pédestre de l'autre côté avec le 35 mètres.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3515

O.K., ce n'est pas juste la route avec les fossés.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3520

C'est jusqu'à, oui. C'est toute la zone déboisée au complet, là, tu sais.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3525

O.K., O.K.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Quand tu prenais la 131, là, c'est de chaque côté.

3530

**M. CLAUDE BOUTIN :**

D'accord. Parce que je trouvais un peu que...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3535

Ça fait que ça, c'était la deuxième question? La première c'était pour Frédéric, concernant, est-ce que le niveau d'eau qui monte a été considéré?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

3540

Pas à ma connaissance. Le niveau d'eau n'a pas été pris en compte au niveau de l'analyse du tracé retenu. Par contre, on sait que ce n'était pas à proximité d'une zone inondable, là, qui est reconnu au niveau du gouvernement.

**LA PRÉSIDENTE :**

3545

Peut-être donc...

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3550

C'est vrai. Toutes les années, c'est comme ça.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3555

Bien, je rajouterais que dans notre mémo technique qu'on est en train de faire...

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3560

J'ai une vidéo...

**LA PRÉSIDENTE :**

3565

Non, mais c'est bien, c'est une connaissance. Non, mais l'idée c'est que vous apportez une connaissance. Là, la question c'est, est-ce que cette connaissance-là peut être étudiée?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

3570

J'ai une preuve tangible, j'ai des photos. Puis ça, ça donne la position GPS, le temps, l'heure.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous avez fait les nouvelles, donc les photos, ça se trouve bien.

3575 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Oui, oui, oui. Bien, au niveau de la crémèrie, parce que le centre-ville était fermé, ils nous faisaient passer par le chemin Cécile, là. Alors...

3580 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Je veux juste terminer avec...

3585 **M. CLAUDE BOUTIN :**

D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

3590 Je veux juste terminer avec l'initiateur. Donc, est-ce que vous avez...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3595 Oui, bien, dans la note technique, on a mentionné qu'on allait produire incessamment, entre les deux chemins d'accès, le B et le C, on va inclure, dans les impacts potentiels ou les risques potentiels, le fait qu'il y a un pont qui peut s'inonder dans notre...

**LA PRÉSIDENTE :**

3600 Parfait.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Les deux routes, en fait.

3605

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci.

3610 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Plus de circulation.

**LE COMMISSAIRE :**

3615

Moi, j'aurais une première question. Ce serait plus à la Sécurité publique concernant, ou peut-être la municipalité ou la MRC, pour avoir la carte des zones inondables à Saint-Michel-des-



Saints, 0-20 ans, 0-50 ans, 0-100 ans, enfin je ne sais pas la formule, mais est-ce que la MRC possède déjà ou la municipalité possède, j'imagine, la carte de la plaine inondable.

3620

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

En fait, ça a été déposé normalement avec le schéma d'aménagement qui a été déposé en séance mardi. Donc, il y a une des annexes qui identifie cette portion-là. Et, de surcroît, il y a toujours la ZIS maintenant avec le nouveau décret qu'il faut valider, là.

3625

**LE COMMISSAIRE :**

Autre question, est-ce que le trajet prévu pour la route de contournement passerait dans la zone inondable?

3630

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

Je n'ai pas l'information.

3635

**LE COMMISSAIRE :**

Ce serait la municipalité, peut-être? Peut-être la municipalité?

3640

**M. CLAUDE BENOÎT :**

C'est parce que je n'ai pas le plan, la carte de la zone inondable, la nouvelle carte, ça fait que je ne le sais pas si ça passe dedans.

3645

**LE COMMISSAIRE :**

En tout cas, on pourra vérifier.

3650

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous pouvez parler à votre collègue.

3655

**LE COMMISSAIRE :**

Vous nous répondrez, là. Vérifiez puis on attend votre réponse.

3660

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

Ça, ce n'est pas un enjeu, dans le fond, on pourra produire un extrait cartographique puis le déposer au courant de la semaine prochaine. Ce n'est pas un problème pour nous.

**LE COMMISSAIRE :**

Très bien, merci.

3665 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

3670 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

3675 Merci, Monsieur Boutin.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Pour toute cette attention...

3680

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, écoutez, ça fait plaisir. On est là pour ça. D'ailleurs, restez à la fin pour le discours de fermeture. Ne partez pas tous quand je vais commencer. Je comprends, là, qu'on est tous fatigués, il faut bien fermer aussi.

3685

Monsieur Dimitri Kharitidi.

3690

---

**M. DIMITRI KHARITIDI**

**M. DIMITRI KHARITIDI :**

Bonsoir!

3695

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

3700 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

D'abord, avant tout, je suis tout à fait d'accord avec monsieur Claude Boutin, tantôt, la route est vraiment inondable au printemps. Donc, Nouveau Monde devrait faire attention pour ne pas délayer leurs opérations à cause de ça.

3705 **LA PRÉSIDENTE :**

Votre question?

3710 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

Et la question est en fait reliée plus au modèle d'affaires de Nouveau Monde Graphite. Dans la présentation de mardi, monsieur Éric Desaulniers a démontré les modèles d'affaires de la compagnie et la chaîne de valeurs, en fait, de la production.

3715 D'abord, il y a l'extraction du graphite du sol, la première transformation, et suite à la première transformation avec le graphite purifié, Nouveau Monde Graphite planifie de produire le graphite sphérique qui va aller dans des piles électriques. C'est le marché principal visé par la compagnie.

3720 En fait, la question vient de cette deuxième transformation. Présentement, à ma connaissance, et corrigez-moi si je me trompe, cette deuxième transformation n'est pas testée entièrement. On ne connaît pas exactement si le produit final de la deuxième transformation est conforme pour produire des piles électriques. Donc, en connaissant cela, comment peut-on évaluer la première étape de la chaîne de valeurs de la compagnie...

3725 **LA PRÉSIDENTE :**

D'un point de vue économique, vous voulez dire?

3730 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

Du point de vue économique.

3735 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

3740 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

Du point de vue impact, si on ne sait pas à quoi va aboutir l'étape finale?

**LA PRÉSIDENTE :**

3745 Mais la deuxième.

**M. DIMITRI KHARITIDI :**

3750 La deuxième, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Celle d'arrondir les flocons.

3755 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

En parlant de la compagnie. Ça, c'est leur étape finale.

**LA PRÉSIDENTE :**

3760 Parfait. Donc, est-ce que, effectivement, la première transformation ou deuxième, là, dépendamment comment vous la nommez, là...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3765 Dans le projet qui est là, il est entièrement indépendant, dans le sens qu'on pourrait décider de seulement vendre des flocons de graphite à d'autres gens qui feraient la deuxième transformation et on ferait juste, ce serait juste moins bon pour le Québec, on ferait moins... on ferait un peu ce qu'Imerys fait en ce moment à Lac-des-Îles, c'est-à-dire ils minent la roche, ils font les deux premières étapes qu'on a montrées à notre plan d'affaires. C'est notre désir, notre plan d'affaires, de faire de la deuxième transformation au Québec, pour aller dans les marchés des batteries lithium-ion.

3775 Le plan de déploiement de la deuxième transformation, on est à l'étape du bientôt le démarrage de notre usine de démonstration du graphite sphérique, on l'a testé en laboratoire, on l'a testé, comme j'ai mentionné, avec Hydro-Québec, ça fonctionne bien dans des piles, notre graphite sphérique en laboratoire. Maintenant, ce n'est pas ça qui impressionne les clients. Il faut faire des tonnes.

3780 Sous peu, on va faire les premières étapes de transformation mécanique, on va faire les boules en question dans l'usine ici à Louisiana-Pacific.

L'autre étape d'après, c'est de faire la purification qui demande beaucoup plus d'agents chimiques et un écosystème de parc industriel lourd, c'est ce qu'on va faire à Bécancour. Des

3785 annonces arrivent sous peu, c'est une des subventions qu'on a reçues du TDDC puis de d'autres programmes pour mettre de l'avant cette purification-là.

3790 Donc, les deux modèles d'affaires sont en parallèle, mais la mine ici, le projet qu'on propose, il est entièrement indépendant au niveau économique, on pourrait exécuter ce plan d'affaires là sans en faire la deuxième transformation.

**LA PRÉSIDENTE :**

3795 O.K. Donc, dans le fond, le projet tient la route sans la deuxième, mais la deuxième serait intéressante si ça marche.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3800 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Votre deuxième question.

3805 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

3810 C'est correct. O.K., donc la deuxième question est un peu plus globale au niveau provincial, je pense. Tantôt, on parlait de la transition énergétique, électrification des transports. Je pense que tout le monde est bien conscient du fait que les technologies qui existent présentement, donc les batteries lithium-ion sont quand même assez toxiques. C'est, il faut s'en débarrasser à un moment donné, ils ont une durée de vie limitée et les composantes de ces batteries-là peuvent être toxiques pour l'environnement. Est-ce que le gouvernement du Québec, dans son plan de transition, prévoit une deuxième vie pour ces batteries?

3815 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, le recyclage?

3820 **M. DIMITRI KHARITIDI :**

Un recyclage, une mise en valeur des composantes ou autres? Parce que sinon, on va se ramasser avec un problème similaire à des produits en plastique qui était supposé de remplacer le papier il y a longtemps, et là, c'est fait, sauf que c'est un gros problème.

3825 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Merci, je vais relayer la question à madame Fournier du MERN. Est-ce que, dans le fond, le marché de recyclage fait partie des orientations ou les stratégies pour la transition énergétique?

3830 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Je ne suis pas en mesure de vous répondre.

3835 **LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être que c'est fait à Transition énergétique Québec ou la division qui est maintenant rendue au ministère de l'Environnement.

3840 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Je pense que oui.

3845 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, on n'a peut-être pas les bons... il faudrait qu'on vous trouve une autre personne-ressource pour répondre à la question, mais je pense qu'il y a eu certaines annonces, là, qu'il y a eu des usines de recyclage, mais effectivement, je crois que ce n'est pas dans votre ministère?

3850 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Non.

3855 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Coulombe?

3860 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

On n'a pas la réponse actuellement, malheureusement, mais on peut faire la vérification.

3865 **LA PRÉSIDENTE :**

Pouvez-vous vérifier auprès du... parce que je pense que maintenant, c'est un sous-ministériat, là, Transition énergétique Québec? C'est dans le ministère de l'Environnement, maintenant?

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

3870 Oui, c'est dans le ministère de l'Environnement, donc on peut faire la vérification.

**LA PRÉSIDENTE :**

3875 Parfait. Donc, suivre la réponse par écrit.

**M. DIMITRI KHARITIDI :**

Oui, O.K. Ce serait super intéressant à aller.

3880 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais en principe, on donne le délai de 48 heures en fonction de la rapidité.

**M. DIMITRI KHARITIDI :**

3885 Mais je pense que ça prendrait un peu plus de 48 heures, dans ce cas-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3890 Oui, mais c'est ça. Alors, nous, on va voir qu'est-ce qui est disponible.

**M. DIMITRI KHARITIDI :**

3895 Merci beaucoup.

---

**Mme CAMILLE MATHIEU**

3900 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'inviterais madame Camille Mathieu.

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

3905 Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

3910 Bonsoir! Juste donner votre nom pour la sténotypie.

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

3915 Oui, Camille Mahieu, résidente de Saint-Michel-des-Saints. Ma question est la suivante : de quelle façon seront éliminés les boues de décantation et les hydrocarbures utilisés pour la purification du minerai et de quelle façon l'usine procédera à la vidange complète des bassins? Je fais allusion ici à une possibilité de rejet décuplé dans ce genre de situation.

**LA PRÉSIDENTE :**

3920 Monsieur Desaulniers?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

3925 Juste peut-être une précision. La purification, vous voulez mentionner la purification qu'on est en train de commencer à Bécancour ou vous parlez du circuit de flottation, peut-être?

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

3930 Non, bien toute... comme la désulfuration ou les trucs qui seront faits ici, en fait. Quand ça va être le temps de nettoyer ou de vider les boues? Je parle de cette situation-là, dans les usines ici.

**LA PRÉSIDENTE :**

3935 De vider les boues, c'est ça que vous avez dit?

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

3940 Oui, les bassins.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., les bassins.

3945 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

J'imagine qu'on fait référence au bassin de polissage, au bassin de décantation. Peut-être Martine ou Frédéric? Martine peut aller plus en détail.

3950 **Mme MARTINE PARADIS :**

Au procédé ou au bassin de sédimentation? Au bassin de sédimentation, les boues collectées qui sédimentent ou après le traitement des eaux dans le bassin de... oui, ces boues-là



3955 sont vidangées, on peut les retirer de différentes façons à partir de la surface avec les solides ou  
à la fin lorsque le bassin est vide, on peut aussi aller chercher les boues. On les caractérise et  
selon les résultats de la caractérisation, on les dispose soit au parc à résidus, leurs quantités sont  
minimes par rapport à la quantité de résidus miniers, ou on les dispose hors site. Habituellement,  
elles peuvent aller au parc à résidus miniers.

3960 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que ça répond à votre question?

3965 **Mme CAMILLE MATHIEU :**

Merci. Ma seconde question, compte tenu du fait que l'actuel choix concernant le tracé du  
chemin d'accès mentionné hier au niveau municipal concentre le trafic minier dans le périmètre  
urbain et semble avoir été fait pour des motifs plus ou moins fondés alors que l'initiateur démontre  
son ouverture vers une hypothèse de trajet déjà planifié qui évite le noyau villageois, la question,  
3970 d'ici l'émission du décret ministériel, quelles instances pourront influencer la remise en question  
du choix de tracé du chemin d'accès à la mine pour rejoindre la Route 131?

**LA PRÉSIDENTE :**

3975 Comment les citoyens peuvent influencer, vous voulez dire?

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

Oui, qui aura la décision finale.

3980

**LA PRÉSIDENTE :**

3985 Finale pour le tracé. Donc, à ce moment, dans le fond, on a appris dans les séances  
précédentes qu'il y avait un projet de voie de contournement ainsi que le projet, évidemment, le  
chemin d'accès pour la mine. Mais on ne sait pas lequel qui va arriver en premier, donc un petit  
décalage d'échéancier.

3990 Donc, pour la question, qui peut influencer, je vais commencer par votre municipalité. Alors,  
Monsieur Benoît, comment, dans le fond on peut savoir, comment on peut s'impliquer, dans le  
fond, ce que je comprends c'est comment s'impliquer pour valoriser les options, comment les  
citoyens peuvent valoriser l'option qu'ils préfèrent? C'est bien ça, en portion?

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

3995 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et l'instance décisionnelle. C'est ça?

4000

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

Oui.

4005

**LA PRÉSIDENTE :**

Bon, premièrement...

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4010

Dans le fond, c'est une décision du Conseil municipal. Les gens, s'ils veulent commenter là-dessus, bien, c'est en venant à chaque mois au Conseil municipal poser des questions, faire avancer le dossier puis ils vont avoir les réponses là, à chaque mois.

4015

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis est-ce que c'est le Conseil municipal qui prend la décision finale aussi?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4020

Oui, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

4025

Sur la voie de contournement?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Oui.

4030

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis, dans le fond, le projet, en ce moment, il est présenté avec l'option – je ne me rappelle plus du nom, je pense que c'est C – en tout cas, l'option, dans le fond, 131 – Matawin Est et l'accès à la mine. Donc, il faut aller au Conseil municipal, finalement.

4035

**Mme CAMILLE MATHIEU :**

Merci.

4040 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, un complément, Madame Coulombe?

4045 **Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

Bien, dans le fond, le choix du tracé va aussi être influencé par la décision du ministre suite à l'analyse qui va être fournie par le Ministère et aussi le rapport du BAPE.

4050 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça. C'est sûr qu'il y a l'opinion de la commission, il y a l'opinion des ministères, donc évidemment, Madame Mathieu, il va y avoir une analyse de plusieurs experts. Donc, si jamais cet enjeu-là s'avère être un enjeu important aussi pour plusieurs instances, je veux dire, ça pourra aussi influencer la décision du ministre. Donc, il y a deux instances décisionnelles, c'est ce que madame Coulombe avance ici.

4055 Parfait. Alors, il nous reste une personne dans les citoyens, par contre, nous, la commission, on a d'autres questions. Il nous restait quelques questions, alors je vous invite à rester jusqu'à la fin. Et ensuite, il va évidemment avoir les précisions que vous voulez apporter, là, votre rectification finale, si vous voulez apporter des compléments d'information.

4060 Je propose qu'on ne fasse pas de pause, donc qu'on essaie de se rendre pour ne pas qu'on se couche à 23 h 30 comme hier, tout le monde. Alors, j'appellerais monsieur Daniel Tokateloff.

4065

---

**M. DANIEL TOKATELOFF**

4070 **LA PRÉSIDENTE :**

On voulait s'assurer que la liste des citoyens soit terminée avant que les commissaires ne s'impliquent. Et vous êtes officiellement celui qui a le plus posé de questions dans toute l'audience publique du projet Matawinie, félicitations!

4075

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

Merci.

4080 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand on a vu votre nom, on a dit, voilà, il voulait gagner.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4085 Est-ce que j'aurai droit à une médaille, peut-être?

**LA PRÉSIDENTE :**

4090 Vous avez quand même des compétitions de huit questions, de quatre, cinq personnes.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4095 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je voudrais parler d'abord des produits chimiques qui vont être utilisés dans cette installation. On a remarqué qu'une quantité importante de produits chimiques va être utilisée. Au niveau du concentrateur et pour la désulfuration, il y a quatre produits : l'huile diesel, le méthyle isobutyl carbinol, le potassium amyl xanthate, et le FloMin.

4100 Au niveau de l'usine de traitement des eaux : de la chaux, bicarbonate de sodium, Chemfloc, Metalsorb, et de l'acide sulfurique.

4105 D'après les données de l'étude d'impact, ces quantités annuelles sont importantes puisqu'on parle de 1 080 tonnes par année de produits chimiques qui vont entrer dans cette installation. Donc, c'est extrêmement élevé.

4110 Alors, considérant les grosses quantités de produits chimiques, leur élimination doit être documentée à mon avis. Or, le promoteur annonce que pour la plupart, ils seront dégradés ou absorbés ou évaporés ou presque entièrement brûlés, mais sans fournir aucun détail. On peut presque dire...

**LA PRÉSIDENTE :**

La question?

4115 **M. DANIEL TOKATELOFF :**

Alors, la question c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

4120 Vous avez même dit les mots « à mon avis ».

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4125 Excusez-moi. Le promoteur – voilà ma question...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ce n'était même pas proche d'un complément d'information, là.

4130 **M. DANIEL TOKATELOFF :**

Merci. Ma question: le promoteur, peut-il...

**LA PRÉSIDENTE :**

4135

Mais vous êtes fatigué, comme tout le monde, c'est correct.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4140

Oui, exactement. C'est des grosses journées.

**LA PRÉSIDENTE :**

4145

Oui, c'est ça. Allez-y, votre question?

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4150

Le promoteur peut-il fournir, pour chacun de ces produits, le détail de leur disparition, c'est-à-dire les réactions chimiques ou thermiques ou biologiques qui les éliminent et à quel niveau précis du procédé? Peut-il, de plus, documenter les sous-produits de ces réactions, leur toxicité et les moyens par lesquels ils seront rejetés?

**LA PRÉSIDENTE :**

4155

Merci. Alors, à cette question, est-ce que l'initiateur veut réagir ou répondre, plutôt?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

4160

Oui, mais je ne serai pas capable d'aller aujourd'hui autant dans le détail, il va falloir déposer une note technique à la commission dans les...

**LA PRÉSIDENTE :**

4165

Mais c'est de l'information dont vous disposez déjà?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

C'est de l'information qu'on peut construire, aller dans les sous-produits et expliquer en détail comment la toxicité se détaille.

4170

**LA PRÉSIDENTE :**

Et l'élimination, dans le fond. C'est le souci de l'élimination.

4175

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Oui, on a déjà ça, mais il faut les fournir à la commission. On ne les a pas ici, mais si vous voulez que je discute des réactifs, mais je pense que monsieur Tokatelloff a fait déjà un résumé de nos produits, j'ai le même résumé. Je peux expliquer leur fonction, mais je ne sais pas si c'était le sens de la question. Je pense...

4180

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, je pense que lui, c'est plus, dans le fond...

4185

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

C'est exactement, l'élimination.

4190

**LA PRÉSIDENTE :**

L'élimination, c'est ça.

4195

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

Les risques liés à l'accumulation de 1 080 tonnes par an sur 26 ans. Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

4200

Parfait. Donc, ils se sont engagés à faire une note technique pour répondre à votre question.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4205

Parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

Votre deuxième question?

4210

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

Ma deuxième question, je vais parler du bruit à nouveau. Dans ses réponses au Ministère datées du 1er octobre 2019, le promoteur a annoncé que les horaires d'exploitation ne respecteraient plus ses engagements précédents puisque le transport de minerais et la construction des cellules de codisposition nécessiteraient maintenant du travail aussi pendant les fins de semaine à cause de l'oxydation rapide des résidus acidogènes. Donc, il y aura production de bruits de machinerie aussi pendant les fins de semaine.

4215

4220

Alors, ma question : comment le promoteur peut-il justifier un tel revirement sur ses engagements envers les résidents directement affectés?

**LA PRÉSIDENTE :**

4225

Merci. Monsieur Desaulniers, des éléments de réponse?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Martine va expliquer pourquoi les opérations minières comme telles, 5 jours, 16 heures par jour, le retour des résidus. On a potentiellement besoin d'avoir la flexibilité d'y aller les fins de semaine, Martine va expliquer pourquoi que c'est nécessaire ou potentiellement nécessaire. Ce n'est pas assurément nécessaire.

4230

4235

**Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, non, ce n'est pas assurément nécessaire, c'est marqué « si nécessaire », dans l'étude d'impact et c'est vraiment au niveau des résidus potentiellement générateurs, le plus faible pourcentage, donc c'est dans le cas où ce serait optimum de les mettre en place tout de suite pour leur saturation et augmenter leur temps de latence, on trouvait bon d'indiquer tout de suite...

4240

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça pourrait être une fréquence de combien les fois que ça peut arriver?

4245

**Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, on ne le planifie pas parce que la première alternative c'est de tout faire...

**LA PRÉSIDENTE :**

4250

Donc, ça ne devrait pas arriver les fins de semaine, mais ça pourrait.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

4255

... de tout terminer le vendredi dans une pratique les plus... ma recommandation, elle venait de moi, c'est de les mettre en place le plus rapidement. Ça n'a pas de lien qu'ils vont commencer tout de suite à s'oxyder ou des nouveaux résultats. C'est simplement encore par précaution et pour ne pas aussi bloquer la possibilité, advenant que dans la gestion ce serait encore plus optimum de les mettre en place rapidement, c'était une ouverture à seulement le camion responsable du résidu générateur acide, mais ce n'est pas du camionnage toute une fin de semaine, c'est de terminer une opération en dehors de...

4260

**LA PRÉSIDENTE :**

4265

Donc, c'est la conciliation entre le besoin de gérer le résidu versus le bruit pour les résidents, O.K.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4270

Exactement.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4275

Je veux juste mentionner que dans la réponse c'est très clair : toutes les fins de semaine, il va y avoir travail de ces équipements à cause du problème d'oxydation.

**LA PRÉSIDENTE :**

4280

Non, ce n'est pas ça qui a été dit, mais vous pouvez le mentionner dans votre mémoire.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

Parfait.

4285

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ce n'est pas vraiment ça qui a été dit.

**M. DANIEL TOKATELOFF :**

4290

Merci beaucoup et bonsoir!



**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

4295

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Pardon, juste préciser.

4300

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

4305

Qu'on l'a quand même modélisé au niveau sonore, donc c'est un camion, un dozer. Donc, c'est ça, ici.

**LA PRÉSIDENTE :**

4310

Pour les situations que ça arriverait.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

4315

Pour les situations, oui, c'est ça. Donc, on voit que les...

**LA PRÉSIDENTE :**

Le bruit est plus localisé, là.

4320

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

En vert, c'est le 40 dB; en bleu c'est en dessous de 40 décibels, donc on voit...

4325

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est moins large que le bruit de l'opération de l'ensemble du site.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

4330

Oui, il y a beaucoup moins d'activités.

---

4335

## QUESTIONS DE LA COMMISSION

### LA PRÉSIDENTE :

4340

Maintenant, on va faire des questions de la commission. On n'en a pas beaucoup, mais je vous invite à les écouter parce que ça peut remplir certains de vos questionnements pour vos mémoires.

4345

Et, ensuite, il y aura le droit de rectification pour tout le monde, incluant deux personnes du public qui veulent venir rectifier. Et à la fin, un discours de fermeture qui est important pour connaître les instructions pour la prochaine étape.

4350

Alors, moi, comme question de commissaire, je voulais savoir le taux de taxation foncière de la ville de Saint-Michel-des-Saints pour un peu établir la question, évidemment, des revenus générés par les villégiateurs versus les revenus générés par les résidences permanentes et je voulais savoir si vous avez aussi des revenus tirés, des taxes foncières tirées du projet Nouveau Monde Graphite.

4355

### M. CLAUDE BENOÎT :

Ça, c'est des données qu'il faut préparer, les taxes foncières. Pour Nouveau Monde Graphite, actuellement, on ne retire pas de taxes foncières parce qu'il n'y a pas de construction. Ils sont locataires à LP, c'est LP Canada qui paie les taxes foncières de l'usine qu'ils fréquentent actuellement.

4360

### LA PRÉSIDENTE :

Et dans le nouveau site, est-ce qu'il va avoir des terres privées avec revenus pour Saint-Michel-des-Saints?

4365

### M. CLAUDE BENOÎT :

4370

Oui, il y a une taxe foncière non résidentielle, c'est une taxe commerciale industrielle qui va être taxée et on a actuellement un règlement pour promouvoir les industries et certains commerces, ça fait que la première année de construction, 75 % de réduction de taxes; deuxième année, 50 %; troisième 25 %; la quatrième année, 100 %.

4375

### LA PRÉSIDENTE :

Bien nous, on est plus intéressés aux revenus que vous allez retirer qu'aux rabais.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4380 Ça va aller selon l'évaluation. Je ne peux pas déterminer l'évaluation de l'usine, là. C'est la MRC qui me transfère ça suite aux travaux qui vont être effectués sur les lieux.

**LA PRÉSIDENTE :**

4385 Mais là, avec l'étude d'impact, on a pas mal une bonne idée d'où vont être les bâtiments puis les surfaces puis vous êtes capable de projeter un revenu tiré de la taxe foncière.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4390 Ça va me prendre un montant de l'évaluation.

**LA PRÉSIDENTE :**

Pardon?

4395

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Un montant de l'évaluation des bâtiments.

4400

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4405

À partir de là, je peux faire un calcul, mais ça me prend ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

4410 Est-ce que c'est quelque chose que vous avez, le montant d'évaluation des bâtiments?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

On va s'occuper du montant de taxation, aucun problème.

4415

**LA PRÉSIDENTE :**

Incluant les rabais?

4420

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Incluant les rabais.

4425 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon, parfait. Donc, on va avoir... mais le taux de taxation sur les maisons, ça doit être assez connu et public, c'est juste que moi je ne viens pas de Saint-Michel-des-Saints, donc je ne le sais pas.

4430 **M. CLAUDE BENOÎT :**

Pour 2020, la taxe résidentielle de mémoire est à peut-être 58 point...

4435 **LA PRÉSIDENTE :**

Les citoyens doivent le savoir. Mais vous pouvez le vérifier puis...

4440 **M. CLAUDE BENOÎT :**

58 point quelque, puis 90,92 pour l'industrie et les commerces.

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

4445 56.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Non, 56 c'est l'année passée. Il y a eu une augmentation de 2,5 cennes pour 2020.

4450 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon, regardez, juste vérifier. Il y en a qui disent non. En fait, moi, ce que je veux savoir, c'est combien de... dans le fond, c'est quoi le pourcentage de taxes sur la valeur foncière de la maison.

4455 **M. CLAUDE BENOÎT :**

Mais on a un budget de 6,5 millions, notre budget global.

4460 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, vous nous avez donné le budget...

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4465

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

4470

... mais ce n'est pas votre budget, ça, c'est... ah, O.K., votre budget annuel, votre revenu.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4475

Oui, de la municipalité, oui, les revenus de la municipalité.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., qui vient des taxes est de combien?

4480

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Des taxes et des compensations tenant lieu de taxes.

**LA PRÉSIDENTE :**

4485

C'est bon. Donc, c'est 6 millions?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4490

500 000.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

4495

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Pour 2020.

**LE COMMISSAIRE :**

4500

Mais vous pourrez nous confirmer par écrit c'est quoi le taux de taxation.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4505

Absolument.

**LE COMMISSAIRE :**

Résidentiel, ça inclut villégiature, c'est la même chose?

4510

**M. CLAUDE BENOÎT :**

Identique.

4515

**LE COMMISSAIRE :**

Et le commercial.

**M. CLAUDE BENOÎT :**

4520

Oui. Mais je vous déposerai le Règlement de taxation 2020, vous allez tout avoir les montants à l'intérieur.

**LA PRÉSIDENTE :**

4525

Parfait. J'avais une autre question puis après tu pourras y aller. J'ai une autre question pour le ministère de la Santé, en fait, c'est une interrogation parce qu'on va faire une séance supplémentaire à Manawan à la fin du mois, puis on voulait savoir si d'un point de vue de la santé, en réalité, c'est qui qui a la responsabilité – excusez, Madame, ça va finir bientôt, là – c'est qui qui a la responsabilité ou l'autorité en termes de santé publique, donc pour tout l'accompagnement des défis sociaux dans la réserve, est-ce que le CIUSSS de Lanaudière a vraiment des responsabilités ou ils ont leurs propres institutions?

4530

**Mme LOUISE LAJOIE :**

4535

Je crois qu'ils ont leurs propres institutions, mais au niveau santé, on fait beaucoup affaire avec le fédéral pour les populations autochtones en général.

**LA PRÉSIDENTE :**

4540

Est-ce que c'est une précision qu'on pourrait avoir?

**Mme LOUISE LAJOIE :**

4545

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

4550 On veut juste savoir ce serait qui, notre personne-ressource en matière de santé, la journée qu'on ferait avec eux.

**Mme LOUISE LAJOIE :**

4555 Oui. D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

Juste avant, peut-être la fin de la semaine prochaine, là, ce n'est pas...

4560 **Mme LOUISE LAJOIE :**

4565 Je peux mentionner qu'il y a un projet qui est mené par une équipe de médecins de Saint-Michel qui projettent d'aller les voir au niveau de l'état de santé et de salubrité dans la réserve, mais outre ça, pour les considérations population autochtone santé publique, je vais m'informer.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais on va aussi vérifier bien sûr avec Manawan, là. Parfait, c'était tout pour moi.

4570 **LE COMMISSAIRE :**

4575 O.K., bien j'ai quelques petites questions, en fait pour terminer. On revient un peu au domaine de l'eau. Alors, ma première question c'est au ministère de l'Environnement. C'était pour savoir, est-ce que la région de Saint-Michel-des-Saints fera ou a fait ou fait actuellement partie de l'étude d'inventaire sur les ressources en eau du programme PACES, PACES, qui est le programme, si je comprends bien, d'accès à la connaissance sur les eaux souterraines, et donc....

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

4580 Je n'ai pas la réponse pour le moment, mais je peux vous revenir avec cette information-là. Donc, c'est pour la région de?

**LE COMMISSAIRE :**

4585 Saint-Michel-des-Saints, est-ce qu'elle est incluse? Je sais qu'ils l'ont fait au sud, en Mauricie, mais peut-être que la MRC peut me répondre?

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

4590 En fait, la MRC a adhéré au programme. Donc, Saint-Michel-des-Saints en fait partie.

**LE COMMISSAIRE :**

4595 Elle en fait partie ou va en faire partie?

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

4600 En fait partie. C'est un programme qui est initié, là, je pense qu'on est à la dernière année du programme PACES.

**LE COMMISSAIRE :**

4605 Alors, est-ce qu'il y a des documents qui seraient déjà disponibles pour les résultats?

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

4610 Je crois qu'ils sont en cours de rédaction. Je pourrai m'informer, mais non, à mon avis, ils ne sont pas finis.

**LE COMMISSAIRE :**

4615 En fait, ce qu'il serait surtout important de savoir ici, c'est quelles sont les données pertinentes que vous pourriez avoir concernant les eaux souterraines dans le secteur de Saint-Michel-des-Saints et, en corolaire avec ça, c'est de savoir, de la part de la ville, quelles sont ses sources d'approvisionnement et à quel endroit. Est-ce que c'est un puits? Est-ce que c'est de l'eau traitée de la rivière, etc.? Donc, on aimerait avoir la localisation des puits, s'il y a lieu. Et la profondeur et les caractéristiques des puits.

4620 Même chose, je pense que ce que j'ai compris, c'est que la compagnie minière avait en main les informations sur les puits du secteur du domaine Lagrange, donc profondeur, on m'a dit qu'ils étaient au roc, donc si vous avez ces informations-là, on aimerait ça en avoir une copie.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

4625 O.K. Oui, on a de l'information sur les puits du domaine Lagrange, on va la soumettre.

**LE COMMISSAIRE :**

4630 O.K., avec les niveaux.



**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Publiquement, oui?

4635 **Mme MARTINE PARADIS :**

En fait, c'est déjà dans le rapport, mais oui, on va l'indiquer.

4640 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

Je ne sais pas si...

**Mme MARTINE PARADIS :**

4645 C'est de l'information publique qui a été acquise pour la... oui.

**LE COMMISSAIRE :**

4650 Je n'en doute pas, mais si vous l'avez ramassée, bon, bien tant mieux.

**Mme MARTINE PARADIS :**

Oui, on l'a ramassée et compilée puis elle est dans les rapports.

4655 **LE COMMISSAIRE :**

4660 Là, j'avais une question un peu plus technique donc pour la compagnie minière, c'était, ce que j'ai compris dans l'étude, c'est que vous avez fait la modélisation hydrogéologique de l'eau, en tout cas, la firme SNC, avec et sans membrane, et avec la membrane, vous avez obtenu une valeur de 0,05, je pense, litre par mètre carré d'infiltration dans l'aquifère en dessous, et sans la membrane, 0,97 litre par mètre carré, c'est ce qui avait été modélisé dans l'étude d'impact.

4665 Alors, ma question c'est, est-ce qu'avec votre nouvelle étude, un, est-ce que vous avez encore modélisé donc juste l'écoulement de l'eau – on ne parle pas des contaminants, juste au point de vue hydrogéologique – sans la membrane et surtout, dans les multiples modélisations que vous avez faites, est-ce que vous avez fait la modélisation des contaminants en 2D et 3D sans la membrane?

4670 **Mme MARTINE PARADIS :**

O.K. Premièrement, pour le débit d'exfiltration, je ne pense pas qu'on ait la même donnée, ce serait à valider, là, si je peux comparer, mais là, je cherche ma note pour... c'est peut-être les unités, mais je vais...

**LE COMMISSAIRE :**

4675

Je peux vous donner la référence, si vous me donnez deux minutes que je retrouve mon petit papier. En tout cas, j'arrivais... mes papiers sont tout mêlés ce soir, là, mais disons qu'il me semble que ce que j'ai lu c'est que l'infiltration que vous avez mesurée sans membrane avec le modèle qu'il y avait dans l'étude d'impact c'était 0,97 litre par mètre carré, alors que la demande...  
4680 qui indique, qui est en dessous de la norme du ministère de l'Environnement qui est de 3,3 litres par mètre carré, donc ça, ça semblait rencontrer les critères du ministère de l'Environnement.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4685

Oui, c'est possible que ce soit le bon chiffre, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

4690

Ma question c'est, donc vous avez fait le calcul de l'écoulement à cette valeur-là pour l'estimer sans la membrane, donc ma question c'est est-ce que vous avez aussi fait dans vos simulations sur la migration des contaminants, une simulation sans la membrane à la base?

**Mme MARTINE PARADIS :**

4695

Non. On n'a pas fait de calculs sans la membrane. On a fait avec la membrane pour la halde.

**LE COMMISSAIRE :**

4700

Je parle pour la halde, là. Sous la halde.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4705

Oui, on n'a pas fait le calcul comme si la halde n'avait pas de géomembrane pour le transport de masse. Par contre, dans le rapport qui a été déposé, on a plutôt, avec l'analyse de risque, on montre la capacité de dilution, ça fait qu'il y aurait peut-être une possibilité de le valider, mais c'est...

**LE COMMISSAIRE :**

4710

Mais est-ce que vous pourriez faire une simulation assez rapidement donc de la même chose, sauf sans la membrane?

**Mme MARTINE PARADIS :**

4715

Oui. Oui. Dans le rapport qui a été déposé, c'est qu'il y a plusieurs scénarios avec la codisposition, selon la limitation ou selon ce qu'on peut ajouter, donc il est possible de le simuler, mais c'est...

4720

**LE COMMISSAIRE :**

4725

Bien, un scénario pessimiste, dans la pire condition, là, en fait. En fait, parce que dans votre étude, je comprends bien que, enfin l'étude qu'on a pu avoir accès avec SNC, bon, on considère que l'amas de disposition devrait limiter à un niveau très, très peu et même les rejets qui sont calculés sont quand même inférieurs aux normes de rejet dans les eaux souterraines. Moi, ma question, la préoccupation est en lien avec le fait que quand les eaux s'écoulent, est-ce que le seuil de contamination dépasse le bruit de fond, le vrai bruit de fond, là, qui pourrait être déterminé par plus de paramètres que celui qui est déjà dans l'étude d'impact et un seul puits.

4730

Et donc, je sais bien que là, à ce moment-là, vous faites des hypothèses sur les sources, et donc c'est de voir qu'est-ce qui se passe avec ces mêmes hypothèses-là, donc qui sont peut-être pessimistes, et voir qu'est-ce que ça donne.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4735

Ah oui, on pourrait comparer avec une source, comme si on n'avait pas de codisposition avec de l'oxydation avec la géomembrane, mais les taux sont... parce qu'un parc à résidus qu'on...

4740

**LE COMMISSAIRE :**

Non, mais je ne veux pas que vous simuliez un parc à résidus standard, là. La question c'est – je n'ai pas eu votre rapport, le dernier, là, mais dans l'étude d'impact, il y avait des exemples de simulations?

4745

**Mme MARTINE PARADIS :**

Oui.

4750

**LE COMMISSAIRE :**

À la limite, prenez les mêmes variables que l'étude d'impact, pour ne pas qu'on se perde, là, et refaire une simulation sans la membrane pour la migration des contaminants.

4755 **M. ÉRIC DESAULNIERS :**

O.K.

4760 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous pouvez y penser et nous...

**Mme MARTINE PARADIS :**

4765 Bien, je veux voir, est-ce que c'est... oui.

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

C'est de l'ouvrage ou...?

4770

**Mme MARTINE PARADIS :**

Non, on peut le faire.

4775 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, vous pouvez penser avant...

**Mme MARTINE PARADIS :**

4780

Je vais vous présenter trois scénarios parce que c'est ça...

**LE COMMISSAIRE :**

4785 Oui, comme vous le voulez, mais ce serait un peu comme pour mettre à jour la simulation qu'on avait dans l'étude d'impact.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4790

Oui. En fait, c'est...

**LE COMMISSAIRE :**

4795

Mais en y rajoutant, dans les cas extrêmes, une modélisation sans la membrane.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4800 On a fait la simulation avec le dépôt dans la fosse, ça fait qu'on peut voir que les concentrations sources qu'on utilise dans le rapport qui a été déposé cette semaine sont beaucoup plus élevées que la simulation avec la géomembrane en dessous, ça fait que ça peut donner une idée. C'est là que, je veux dire, pour voir une simulation.

**LE COMMISSAIRE :**

4805 Non. Moi, c'est ...

**LA PRÉSIDENTE :**

4810 Mais je pense que la demande est claire, c'est juste de trouver la solution qui marche pour vous, là.

**LE COMMISSAIRE :**

4815 Les mêmes images 2D-3D que vous avez qui sont intéressantes, sauf que là, j'aimerais les avoir à jour, si vous avez des nouvelles modifications. Ce que j'ai compris c'est que l'écoulement n'est pas nécessairement dans la même direction qu'était prévu l'écoulement principal, donc vous pouvez mettre ça à jour en même temps. Donc, ça va sûrement changer la forme de la distribution du panache de contamination, mais on aimerait avoir une mise à jour en faisant une simulation sans contaminants... pardon, sans membrane.

4820

**Mme MARTINE PARADIS :**

O.K., une mise à jour du panache de contaminants.

4825

**LE COMMISSAIRE :**

C'est ça, sans les membranes. Sans la membrane.

**Mme MARTINE PARADIS :**

4830

Oui, c'est ça. Mais c'est deux modélisations de deux consultants différents, c'est d'où mon... je veux bien dire oui, puis en même temps, puis la démonstration que... oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

4835

Évaluez-le, arrivez avec une proposition et monsieur Locat va commenter, si ça ne convient pas.

**LE COMMISSAIRE :**

4840

Ma dernière petite question : hier, vous avez indiqué que dans vos études sur... là, je ne suis pas certain que c'était pour l'étude hydrogéologique des contaminants ou pour la question concernant la codisposition, vous avez dit que vous aviez fait une étude du risque ou de risque dans votre analyse, alors j'aimerais ça si vous nous déposiez votre analyse de risque pour voir un peu la méthode que vous avez suivie ici.

4845

**Mme MARTINE PARADIS :**

Bien, en fait, Monsieur le Commissaire, j'aimerais rectifier. J'ai peut-être dit analyse de risque, on a fait une approche par précaution ou en fonction du risque, donc en touchant les cours d'eau les plus près, qu'il pouvait y avoir une plus grande concentration.

4850

**LE COMMISSAIRE :**

Ah, O.K., d'accord. Merci bien.

4855

**Mme MARTINE PARADIS :**

Mais c'est possiblement moi qui ai utilisé le mauvais mot.

4860

**LE COMMISSAIRE :**

J'ai travaillé un peu dans le risque, naturellement on fait attention à la terminologie. Moi, ça complète mes questions, de toute façon, ça va continuer après. Alors, merci beaucoup, Madame.

4865

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est beau. Alors, il va y avoir un tour de table, donc c'est juste... oui, en réalité, il faut commencer avec le tour de table, excusez-moi. Moi aussi, je suis perdue dans mes papiers.

4870

**DISCOURS DE CLÔTURE**  
**TOUR DE TABLE – DOCUMENTS ET RECTIFICATIONS**

4875

**LA PRÉSIDENTE :**

4880

Nous terminons donc cette première partie de l'audience à Saint-Michel-des-Saints permettant aux participants et à la commission d'avoir accès aux ministères, aux organismes et à l'initiateur du projet pour répondre à leurs questions. Vous pouvez encore faire parvenir des questions par écrit à l'aide du formulaire disponible dans le site Web du BAPE ou sur notre boîte vocale au 1 800 463-4732 jusqu'au 6 février à 17 h.

4885

Nous vous remercions pour votre participation et pour avoir respecté les règles de participation – sauf les cellulaires. Franchement, après-midi, c'était quelque chose, mais au-delà de ça, il reste que c'était une très belle commission. Je dirais que nos trois membres de notre équipe qui ont beaucoup d'expérience, ils ont dit que c'était une haute participation avec une belle vigilance, un respect des règles puis une contribution particulièrement élevée.

4890

Aussi, on a passé beaucoup de gens en question, c'est très rare qu'on se rende – c'est pour ça que je faisais des blagues avec monsieur Tokatelloff, c'est parce que c'est rare quelqu'un qui arrive à poser huit à dix questions dans une commission.

4895

Donc, on félicite tout le monde, évidemment aussi les personnes-ressources, c'est exigeant pour tout le monde, notre équipe du BAPE, pour l'initiateur, de se prêter à l'exercice de démocratie participative. Comme vous avez vu, c'est assez unique comme expérience et pour la plupart d'entre vous, c'était probablement une première. Nous espérons que ça vous a servi, puis que vous avez trouvé que c'était une plus-value pour vous.

4900

Comme vous avez vu, c'est un travail incroyable d'équipe entre, dans le fond, la commission. Il y a les ministères qui ont tous leur responsabilité, puis aussi l'initiateur qui bonifie et qui entend les nouvelles préoccupations.

4905

Alors, il y a peut-être des informations complémentaires avant de clore l'audience publique de la première partie. Est-ce qu'il y a des gens, des personnes-ressources et de l'initiateur, qui aimeraient apporter des compléments d'information? Et j'aimerais aussi peut-être que vous nommiez les suivis qu'il vous resterait à faire, si vous n'êtes pas trop mêlés dans vos papiers. Mais si vous l'êtes trop, on comprend. De toute façon, vous allez pouvoir dialoguer avec les analystes.

4910

Alors, on irait principalement avec les compléments d'information. Ça fait quand même cinq jours, cinq séances publiques, donc on comprend si vous êtes mêlés dans vos papiers.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

4915

Oui. Donc, pour le ministère de l'Environnement, ce que j'ai noté ce soir, là, donc ce qu'il nous reste à répondre c'est de répondre à la question pourquoi on n'a pas demandé à changer le zonage pour le domaine Lagrange.

4920

Ensuite, de voir si on n'a pas des données de qualité de l'eau de surface pour le réservoir du lac Taureau.

Il y a aussi, identifier les possibilités ou les projets éventuels pour développer le recyclage des batteries ou comment on envisage ça au ministère de l'Environnement.

4925

Et, finalement, de vérifier s'il y a des données du projet PACES qui sont disponibles pour la région de Saint-Michel-des-Saints.

**LA PRÉSIDENTE :**

4930

Puis il y a une rectification, est-ce que vous avez... non? Oui, Monsieur le Commissaire?

**LE COMMISSAIRE :**

4935

Merci pour votre bonne volonté pour la dernière question, mais elle a été répondue, je crois, par les gens de la MRC qui vont y voir pour nous fournir l'information. Apparemment, la réponse a été produite.

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

4940

D'accord. Donc, j'enlève cette demande de la liste.

**LE COMMISSAIRE :**

4945

Vous pouvez rayer celle-là de vos devoirs.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça doit vous faire un peu plaisir, quand même.

4950

**Mme MARIE-LOU COULOMBE :**

C'est merveilleux, merci!



4955 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Fournier ou Madame Lajoie?

4960 **Mme CRISTINE FOURNIER :**

Pour ma part, je crois qu'il nous reste à produire quelque chose pour la restauration et les coûts à l'État québécois dont on avait parlé hier. Puis pour aujourd'hui, en réponse à la question de monsieur Comeau, là, le tableau comparatif entre Mason Graphite et puis Nouveau Monde Graphite, puis le calendrier de production à venir puis les réserves probables.

4965 Je pense que c'est ce qui nous reste.

**LA PRÉSIDENTE :**

4970 Parfait, merci. C'est bien, juste pour que les citoyens sachent qu'est-ce qui reste.

**Mme CRISTINE FOURNIER :**

Oui.

4975 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Lajoie?

4980 **Mme LOUISE LAJOIE :**

La question des redevances tout à l'heure qui avait été posée et qui ne semble pas avoir été répondue adéquatement, donc on va...

4985 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, ce n'était pas redevances, c'était, c'est ça, comment vous allez budgéter un peu plus d'argent pour le milieu.

4990 **Mme LOUISE LAJOIE :**

Oui. Et j'ai votre réponse au niveau santé, des Services de santé Matawin...

**LA PRÉSIDENTE :**

4995 Manawan.

**Mme LOUISE LAJOIE :**

5000 Manawan, pardon. Si je suis capable de l'ouvrir, juste un petit instant. J'ai un numéro de téléphone puis j'ai un courriel, je pourrai les laisser à l'avant.

**LA PRÉSIDENTE :**

5005 Vous pourriez les donner, c'est Stéphan Demers qui est l'analyste responsable de votre ministère.

**Mme LOUISE LAJOIE :**

5010 Parfait. Puis l'autre réponse, bien, c'est effectivement Santé Canada pour la santé publique autochtone.

**LA PRÉSIDENTE :**

5015 Parfait. Madame Benoît?

**Mme AMÉLIE BENOÎT :**

5020 Oui. En fait, de mon côté, ce serait de valider la démarche ou le protocole pour les effets cumulatifs sur les EMV et les exigences du MFFP à ce propos-là. Puis je pense avoir répondu à l'ensemble des autres questions et je fais juste un appel. Alors, si les gens font des observations, de ne pas hésiter à venir nous contacter pour qu'on les mette à nos registres, toute information et observation fauniques.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. FÉLIX NADEAU-ROCHON :**

5030 Donc, du côté de la MRC, on a le suivi pour le PACES. Par la suite, la cartographie plus spécifique au secteur du chemin pour les zones inondables et la superficie des terrains occupés aux abords du lac Taureau.

**LA PRÉSIDENTE :**

5035 Merci. Monsieur Benoît?

**M. CLAUDE BENOÎT :**

5040

Pour la municipalité, je vais vous transmettre le sommaire des revenus et du budget 2020, la répartition du budget.

Le Règlement de taxation 2020 avec toute la taxation.

5045

Et vous avez mentionné avoir les coordonnées concernant les puits de la municipalité, les endroits, la profondeur, on va vous soumettre ça au BAPE.

**LA PRÉSIDENTE :**

5050

Merci beaucoup. Du côté de l'initiateur?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

5055

On a plusieurs pages, on va passer un à un à la suite de l'autre. Mettons, les deux premiers que j'ai, c'est le mémo technique comparant les deux tracés potentiels avec une réflexion sur la gestion des impacts.

5060

Il y a aussi la question de monsieur Tokatelloff concernant le détail des sous-produits qui sont générés durant notre procédé.

Martine?

**Mme MARTINE PARADIS :**

5065

J'avais la provenance des teneurs de fond utilisés dans les graphiques pour la modélisation du transport de masse dans l'étude d'impact.

5070

La mise à jour du rapport de la modélisation qui contient les cartes de rabattements et la courbe de remontée d'eau. Ici, à noter que les données, par contre, ont été fournies, toutes les données du rapport, rabattements et remontée d'eau, mais le rapport.

Les coupes Proctor des résidus miniers et toute autre géotechnique sur les résidus miniers.

5075

Et refaire une modélisation du transport de masse sans la géomembrane sous la halde et une mise à jour du transport de soluté avec les nouvelles données disponibles, mais je vais faire qu'elle soit comparable à l'étude d'impact pour la compréhension en même temps, tant qu'à refaire une modélisation.

5080 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Gauthier?

5085 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

En fait, dans ce qui n'a pas été dit, donc on parle d'une ébauche d'un plan de transition, pour la fermeture de la mine.

Révision des subtilités financières, sensibilités financières.

5090

Ensuite de ça, coûts environnementaux, en fait coûts... le budget au niveau du comité de suivi, ça, je peux déjà répondre, en fait. C'est autour de 10 000 \$ par année qu'on va prévoir comme budget au niveau du comité de suivi. Donc, voilà. Une chose de moins.

5095 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous pouvez dire « merveilleux! », comme madame Coulombe. C'est merveilleux!

5100 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Oui, c'est ça. En fait, ce que j'ai noté ici, en fait, pourquoi on n'a pas inclus la question des genres dans l'étude d'impact.

La liste des équipements électriques, plus fournisseurs.

5105

Mise à jour des gaz à effet de serre.

Un protocole d'inventaire pour l'avifaune.

5110

S'informer sur l'occurrence de l'oiseau qui n'était pas dans notre étude d'impact.

Ensuite de ça... ah, information sur les puits du domaine Lagrange, l'information qu'on a, là.

5115 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci. Sinon, vous avez évidemment le...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

5120

On avait aussi le fameux mémo qui compare, je pense, la situation de Saint-Michel-des-Saints, comparable à Laval et Mont-Tremblant, là, qui va être produit aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

5125 Par rapport au?

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

5130 Il y avait une question par rapport à un moment où j'avais mentionné en 2016 que...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ah oui, oui, O.K. Donc, la...

**M. ÉRIC DESAULNIERS :**

5135 De préparer un petit mémo.

**LA PRÉSIDENTE :**

5140 Oui, c'est bon, parfait. Et à ce moment-ci, j'offre à tout le monde un droit de rectification. Donc, un droit de rectification, ça veut dire corriger un fait que vous-même vous avez dit et que peut-être, par erreur, vous auriez... ou que vous voulez apporter une petite précision sur une donnée ou un fait. Il y avait deux personnes dans le public, mais elles se sont retirées, donc je fais juste... sur un fait que vous avez dit? Il faudrait venir au micro pour la sténotypie.

5145 Je vais juste définir la rectification parce que c'est très, très cadré, la rectification du BAPE. C'est que vous ne pouvez pas commenter l'opinion de quelqu'un, même si vous jugez que son opinion n'est pas la bonne ou erronée dans votre sens. Si c'est, par contre, un fait, par exemple, j'ai dit qu'il y avait un peu d'eau, mais finalement il y en a beaucoup, donc c'est plus dans cette catégorie-là.

5150 C'est un peu plate, la rectification, mais c'est ça.

**Mme MICHÈLE PAUZÉ :**

5155 C'est plus une question à savoir, est-ce que ce serait nécessaire, on parle des puits artésiens domaine Lagrange, et comme nous on n'est pas loin, lac Trèfle, est-ce que c'est bon qu'ils les aient? C'est juste ça.

5160 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est-à-dire une donnée que vous voudriez partager?

**Mme MICHÈLE PAUZÉ :**

5165

Oui, c'est une donnée. Bien, est-ce que c'est nécessaire? Moi, je ne le sais pas. Ils ne peuvent pas être plus bas, moins... on est quand même à peu près à 4 kilomètres, je me disais, est-ce que c'est... quand vous avez dit ça, j'ai pensé à ça.

5170

**LE COMMISSAIRE :**

5175

En fait, nous, avec le programme PACES, on va avoir l'information sur les puits aussi et l'idée c'est d'avoir le plus de puits possible entre, disons, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et le site minier. Donc, si vous êtes dans la périphérie de cinq à sept kilomètres, j'imagine, enfin on le voit un peu avec l'étude hydrogéologique, donc c'est le genre de secteur d'intérêt que l'on a.

5180

Donc, pour l'instant, la mine s'est préoccupée du domaine de Lagrange, donc c'est là, la ville de Saint-Michel va nous fournir de l'information et on verra avec le programme PACES si on a besoin de plus d'informations, mais l'objectif c'est d'avoir autant que possible les informations qui existent dans le secteur.

**Mme MICHÈLE PAUZÉ :**

5185

O.K., bon, c'est correct. Mais sommes toutes, vous n'en avez pas besoin.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci d'avoir voulu apporter l'information.

5190

Alors, la commission va faire le suivi pour vous, pour toutes vos questions, celles qui sont restées avec des réponses qu'on attend, qu'on espère dans les prochaines 48 heures. Évidemment, celles qui sont plus longues à travailler, n'hésitez pas à rentrer en contact avec l'analyste responsable de votre ministère ou de l'initiateur.

5195

Donc, ces renseignements, pourquoi on les demande rapidement c'est qu'évidemment c'est important pour les citoyens pour préparer leur mémoire. Alors, certains d'entre eux attendent ces réponses pour préparer leur mémoire.

5200

Donc, la deuxième partie se déroulera ici même à compter du 25 février. On ne sait pas combien de mémoires en ce moment vous allez nous soumettre, donc en fonction du nombre de mémoires, si vous êtes aussi vigilants et nombreux que pendant la première partie, on pourrait faire des sessions le matin, donc ça pourrait être des 9 h, 13 h 30, 19 h.

5205

Dans la deuxième partie, je vais expliquer un peu comment ça fonctionne, mais je fais juste dire que restez à l'affût pour les heures, c'est possible qu'on le fasse le matin.

5210 Donc, entre-temps, la commission poursuit ses travaux et restez à l'affût des correspondances de la commission avec les questions posées par écrit à l'initiateur et aux personnes-ressources. Toutes les discussions sont publiques et accessibles à tous. Tous les jours, ça peut bouger. Donc, tout sera disponible sur le site Web. Soyez aussi à l'affût des nouvelles concernant la commission pour ne pas rater les dates. Donc, vous abonner à notre page Facebook et notre compte Twitter.

5215 Les questions et les réponses ainsi que les nouveaux documents obtenus seront déposés officiellement et rendus publics. Ils deviendront accessibles par Internet et aussi à la bibliothèque. Donc, il y a un poste Internet, si vous ne l'avez pas chez vous, à la bibliothèque. Les coordonnées du Centre de consultation, donc le bureau du BAPE et tout ça sont à la table d'accueil, si vous avez besoin, si vous voulez passer à Québec.

5220 La 2e partie, les mémoires. Donc, en 2e partie, la disposition de la salle est bien différente, donc seules la table des participants et celle de la commission demeurent en place. L'initiateur du projet et les personnes-ressources qui souhaitent être présents sont les bienvenus, mais ils sont dans la salle. Donc, ils ne seront pas appelés à intervenir.

5225 Cette 2e partie est exclusivement consacrée à la présentation des opinions des citoyens, des groupes, des municipalités et des organismes sur le projet et ses répercussions. Nous accorderons environ 15 minutes par présentation. Il va de soi que mon collègue et moi pourrons échanger avec vous pour préciser et éclaircir certains points de votre opinion. Il est à noter que les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leur présentation devant la  
5230 commission et les mémoires non présentés seront rendus publics à la fin de toutes les séances publiques de la deuxième partie.

5235 Donc, les règles de participation qu'on vous a nommées, pour ceux qui ont tout fait les séances plusieurs fois, s'appliquent aussi au mémoire.

5240 Donc, le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles portent sur le respect du droit d'auteur et de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Donc, votre mémoire, s'il est impoli, s'il ne respecte pas ces codes-là, ne sera pas déposé.

Comment exprimer votre opinion. Vous avez quatre manières d'exprimer votre opinion :

- 5245
- vous pouvez déposer un mémoire et présenter un résumé en séance publique;
  - vous pouvez déposer un mémoire sans le présenter en séance publique;
  - vous pouvez exprimer verbalement votre opinion en séance, sans écrit, sans mémoire écrit;

5250 - vous pouvez aussi décider, surtout peut-être les villégiateurs qui ne peuvent pas être ici, vous pouvez aussi le présenter en visioconférence. Monsieur Raphaël Sioui va tester la connexion chez vous avant, si on peut vous voir c'est mieux, mais si votre connexion est trop lente, c'est possible qu'on fonctionne par téléphone.

5255 Donc, c'est les quatre manières. Pour nous, la commission, ça ne change rien, on analyse le contenu de la même manière. Donc, faites-le à votre convenance.

**LE COMMISSAIRE :**

5260 J'allais dire que c'est important d'avoir votre mémoire parce que nous, on échange avec vous. Alors, si vous nous l'envoyez juste la veille ou si on ne l'a pas en main, bien, ça réduit la qualité des échanges qu'on peut avoir avec vous. Notre rôle est surtout de mettre en valeur ce que vous avez fait.

5265 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, afin que la position d'un organisme soit communiquée le plus fidèlement possible à la commission, il est recommandé qu'il dépose un mémoire. S'il doit être présenté en séance publique, l'organisme désigne la personne autorisée à le présenter en indiquant la fonction qu'elle occupe. La personne qui présente doit être familière avec le contenu pour échanger efficacement avec la commission.

5270 Ça nous est arrivé en audience, les gens qui présentent pour un autre, ce n'est pas très efficace comme échange, parce que nous, on a des questions et la personne n'est pas à l'aise. Donc, c'est mieux de peut-être ne pas le présenter dans ce cas-là, mais vous pouvez évidemment déposer le mémoire quand même.

5280 Pour vous aider à préparer votre présentation verbale ou votre mémoire, la commission a déposé les documents servant à vous préparer à l'audience publique. Si vous vous rappelez bien dans la rencontre préparatoire, le 14, il y avait toute une série de pages sur comment vous préparer. Donc, vous pouvez y revenir.

5285 Vous devez transmettre un avis d'intention de faire votre présentation verbale ou de déposer un mémoire avant le 10 février à 16 h. Le formulaire *Avis d'intention* est disponible à l'accueil en version imprimée ou dans le site Web du BAPE. Donc, il serait important de nous le préciser, si vous voulez le faire à distance, parce que ça demande une certaine coordination à la technique. Donc, c'est important de le dire dans votre avis d'intention, que vous voulez le faire à distance.

5290 Pour nous permettre de prendre connaissance de votre mémoire, évidemment – bien, c'est ce que le commissaire Jacques Locat disait – il faudrait nous le remettre avant le 20 février à midi pour qu'on ait le temps de le lire et avoir un échange constructif avec vous.



5295 Si vous ne respectez pas ce délai ou vous avez des petits pépins, là, aviser madame St-Gelais, on verra ce que la commission peut faire, mais en principe, on n'a vraiment pas beaucoup de temps, en réalité, il va falloir lire la fin de semaine.

5300 À nouveau, nous vous soulignons que le BAPE s'est muni d'une Déclaration de qualité de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire à l'arrière. J'inviterais aussi d'ailleurs, donc surtout ceux... bien, je veux dire, tout le monde qui a participé à nos séances, de le remplir, ça nous aide vraiment à améliorer nos services.

5305 J'aimerais aussi inviter les personnes-ressources à le remplir, c'est quand même aussi une expérience pour vous. Bien, il y en a qui l'ont fait quelques fois, mais il y en a pour qui c'était la première fois. Puis souvent, l'initiateur, c'est la première fois aussi. Donc on vous invite... c'est confidentiel, dans votre cas peut-être ne pas écrire l'initiateur, parce vous êtes seul, comme initiateur, mais les personnes-ressources, ce serait intéressant que vous nous l'indiquiez parce que c'est une expérience différente que pour le public.

5310 Alors, pour terminer, je remercie tous les participants d'avoir questionné le projet, ce qui nous a permis à tous d'approfondir certaines facettes ou différentes facettes du projet. Donc, on est tous mieux à même de partir dans nos analyses respectives.

5315 Donc, je remercie le porte-parole, monsieur Desaulniers et son équipe, ainsi que tous les porte-paroles des personnes-ressources pour vous être investis dans la préparation de l'audience publique.

5320 Et je remercie évidemment l'ensemble de notre équipe, la coordination à l'arrière, les communications; avec le nombre de documents déposés, on m'a dit que la coordination était très occupée.

Je remercie mon collègue Jacques Locat pour ses questions d'enquête et les analystes pour leur soutien, donc Julie Crochetière et Stéphan Demers pour le soutien au suivi de l'information demandée et au questionnement.

5325 Alors, vraiment, au plaisir de vous revoir le 25 février prochain.

Merci encore et félicitations à tous!

5330 **AJOURNEMENT**

**FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE**

---

5335

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis au moyen d'un enregistrement numérique et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

5340

ET J'AI SIGNÉ :

5345



Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.